COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

C.P.S Nouvelle série N°13 (N°95) – 1,50 € **29 SEPTEMBRE 2003**

CERCLE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Pour briser l'offensive du gouvernement Chirac-Raffarin, tirer les leçons de la défaite sur les retraites

Le gouvernement serait "*désemparé*" (Hollande)?

Le 24 juillet 2003, Raffarin tenait une conférence de presse au terme de la session parlementaire dont l'acte essentiel venait d'avoir lieu à savoir le vote de la loi Fillon sur les retraites. Raffarin qualifiait ce vote de "*date majeure*", d'une "*étape franchie*" pour son gouvernement.

Et pourtant, à en croire François Hollande, premier secrétaire du PS, dans une interview au *Monde* du 22 septembre, le gouvernement serait "*aux abois*", Raffarin "*désemparé*", son action "*éclatée*" et sa communication "*épuisée*". Au delà du goût aussi douteux que proverbial de Hollande pour les formules de "communiquants", force est de constater que cette position ne lui est pas propre. Ainsi Bernard Thibault (CGT) intervenait-il en ces termes dans *Libération* du 3 septembre:

Le mouvement sur les retraites marque encore les esprits, y compris au gouvernement, qui s'affiche moins à l'aise qu'avant l'été. S'il a aujourd'hui le souci de ménager l'opinion, c'est parce qu'il mesure qu'une telle réforme, dans les conditions dans lesquelles il l'a menée, constitue un boulet qu'il traînera longtemps.

La "réforme" Fillon, un "*boulet*" pour le gouvernement? Un gouvernement "*moins à l'aise*"? Dans cette voie, Thibault avait été précédé par un de ses camarades qui fut comme lui dirigeant du Parti Communiste Français, Jacques Nikonoff, président d'ATTAC qui écrivait pour sa part dans *l'Humanité* fin août que le gouvernement avait "*perdu la bataille de l'opinion*" "*échoué*" à "*administrer une leçon aux syndicats et aux salariés*", cette leçon étant "*il ne sert à rien de lutter*".

PS, PCF, dirigeants CGT ...là ne s'arrête pas la liste de ce chœur des menteurs. La vérité, elle, est loin des dires de ces charlatans dont certains faisaient des gorges chaudes d'une rentrée qui devait, selon eux, l'être aussi. Elle est tout aussi loin de ces organisations d'extrême gauche telles la LCR ou LO qui essayent de raviver artificiellement à la rentrée des "collectifs", "coordinations", et braillent "la lutte continue". Par contre, l'immense masse des travailleurs la connaît: la vérité c'est qu'avec le vote de la loi Fillon, ils ont subi une dure défaite.

"Dans l'histoire économique et sociale de notre pays, c'est une page qui se tourne." (Seillière)

Le vote de la loi Fillon entraîne le passage à quarante annuités d'ici 2008 pour l'ensemble de la fonction publique, puis à 41 annuités pour tous en 2012, vers les 42, ainsi qu'une nouvelle baisse générale du niveau des pensions, en même temps qu'elle ouvre en grand ce "marché" aux fonds de pension, aux banques françaises en premier lieu (avec la création dès cette rentrée du P.E.R.).

Autrement dit, le Capital va voler à tous les travailleurs de nouvelles années de leur vie; la misère de la majeure partie des retraités et pensionnés va empirer; des dizaines de milliers de jeunes ne pourront entrer dans la fonction publique; l'emprise des banques sur tous les salariés va s'accroître considérablement.

Le gouvernement Chirac-Raffarin a réussi là où, à plusieurs reprises, les gouvernements au service de la bourgeoisie de ce pays ont échoué, et notamment le gouvernement Chirac-Juppé en 1995, d'autres avant, qui n'avaient pu détruire un acquis historique issu de la vague révolutionnaire d'après-guerre, les 37,5 annuités inscrites

Sommaire:

* EDITORIAL.....P.1
* ENSEIGNEMENT PUBLIC: POUR LE BOYCOTT DU "GRAND DEBAT" SUR L'ECOLE.....P.10
* ON NOUS COMMUNIQUE (ENSEIGNEMENT PUBLIC).....P.14
* CONTRE-REFORME DES RETRAITES: LE GOUVERNEMENT CHIRAC-RAFFARIN INFLIGE UNE DEFAITE AU PROLETARIAT AVEC LA COMPLICITE DES DIRIGEANTS CGT, FO ET FSU (ARTICLE DE BILAN).....P.15
* ALLEMAGNE: SCHRÖDER ANNONCE "L'ANNEE DES (CONTRE) REFORMES" ("AGENDA 2010").....P.21

dans le code des pensions. *(suite p. 2)*
D'avoir fait sauter un tel verrou permet au patronat d'envisager pour ses profits un "avenir" (41, 42, vers les 45 annuités), qui pour la classe ouvrière industrielle a les traits d'une antichambre de cimetière.
Début juillet, Seillière, parlant au nom du capital financier tout entier donnait la portée du vote de la loi Fillon, soulignant également l'efficacité de la méthode gouvernementale, de la "concertation":

" Le gouvernement a donc avancé, selon sa méthode. Il a cerné les contours de sa réforme au terme d'une période qu'il a voulue longue (concertation, consultation, négociation), ce qui a déclenché des réactions sociales fortes. Il a tenu tranquillement sa position, jusqu'à ce que la réaction s'apaise et que le Parlement donne au projet sa forme législative.
Pour la première fois depuis des décennies, la volonté de réforme d'un gouvernement l'emporte sur la somme des réactions négatives, corporatistes, extrémistes, de refus et de blocage. Dans l'histoire économique et sociale de notre pays, c'est une page qui se tourne. (...)

Oui, nous sommes dans un pays réformable, qui reconnaît que l'organisation sociale "modèle 1945" doit évoluer.(...)
Et l'accord modifiant le régime des intermittents du spectacle, signé avec la CFDT, la CFTC, et la CFE-CGC, montre qu'un vent de réforme souffle, même s'il n'est pas encore assez fort. (Le Monde *du 2 juillet)*

Seillière parle clair, comme c'est de coutume parmi ses pairs ("*les gens qui sont riches le méritent*" - Francis Mer sur France 2). Si Thibault et ses confrères en trahison tiennent tant à raconter des salades, ce n'est bien évidemment pas par souci de ne pas accabler le prolétariat et la jeunesse de ce pays. C'est parce que leur responsabilité est en l'affaire écrasante. Ce qui a permis au gouvernement de tenir, c'est la participation des dirigeants confédéraux durant des mois à la "concertation", comme auparavant au "conseil d'orientation des retraites"; c'est leur campagne commune pour une "réforme" des retraites, allant jusqu'à la rédaction d'un "diagnostic partagé" avec Fillon qui figure en préambule de la loi votée.

Dans la mesure où un article du présent numéro de ce bulletin y revient largement, nous ne nous y étendons pas ici. Il nous suffit de rappeler le point de vue d'un ministre de Chirac et Raffarin dans *Le Parisien* du 27 août dernier:
"Avant l'été, si la CGT l'avait voulu, confie un ministre de Raffarin, le pays basculait dans la grève générale."

Mais, insistait Bernard Thibault dans son interview de rentrée, le gouvernement aurait désormais "*le souci de ménager l'opinion*", car " *bien qu'ayant tous les leviers du pouvoir, il mesure davantage qu'il n'a pas une majorité de l'opinion acquise à ses options libérales.*" Comment affirmer de pareilles choses au sortir de l'été 2003 ?

Un été pourri pour les travailleurs et leurs familles

Après le vote des retraites, chaque jour de l'été ou presque a apporté son lot de mauvais coups.
Les intermittents du spectacle ont été confrontés à une remise en cause de leur régime d'indemnisation qui jette sur le pavé plusieurs dizaines de milliers d'entre eux.
Malgré une grève d'une ampleur sans doute sans précédent dans leur corporation, malgré l'annulation de festivals de premier plan, ils se sont heurtés à un mur. Le gouvernement a agréé l'accord Medef- CFDT du 26 juin, d'autant plus aisément que la direction CGT-spectacles, à l'influence déterminante, a rejoué aux intermittents la pièce de la "grève reconductible", en pire. Car sans appel clair à la grève générale, à la constitution de piquets de grève pour protéger les grévistes, sans appel au rassemblement de tous les intermittents dans une manifestation centrale et nationale à Paris, la masse des intermittents, soutiers précaires de l'audiovisuel, ne pouvaient faire face aux pressions patronales. Gouvernement et Medef ont gagné cette bataille-là aussi.

Tout au long de l'été, les licenciements ont continué de pleuvoir, (Altadis, Aventis, Comelog, Daum, STMicroelectronic, Singer, Tati, ...). Et le gouvernement a - par décret du 27 juillet - divisé par deux le plafond de l'indemnité des salariés d'entreprises en redressement judiciaire ou en liquidation. Dans le même temps entrait en action le protocole d'accord Medef-CFDT de l'Unedic qui entraîne depuis la fin de l'été un raccourcissement net de la durée d'indemnisation de centaines de milliers de chômeurs, certains (150 000 environ) étant carrément expulsés du bénéfice de l'assurance-chômage. Nombre de chômeurs ont reçu leur lettre en pleine canicule.

Mais précisément, cette canicule, si le gouvernement était aussi affaibli, n'aurait-elle pas dû provoquer immédiatement une crise grave? Que Mattei , par exemple, n'ait pas servi de fusible après sa prestation télé, hâlé, en polo, depuis sa villégiature, pour suggérer - le 11 août - d'appeler un numéro vert, et profiter de la climatisation des grands magasins, est notable. Marie-Antoinette disait au peuple qui voulait du pain de manger de la brioche. Mattéi a dit au peuple écrasé par la chaleur d'aller chercher des climatiseurs (et pourquoi pas de se faire construire une piscine?).

Mattéi intervenait alors que dans les hôpitaux, aux urgences et ailleurs, les couloirs se transformaient en mouroirs étouffants. Alors que dans des maisons de retraites surchauffées le sous-encadrement des personnes âgées faisait des ravages. Alors que chez eux, nombre de personnes isolées crevaient de chaud. Son diagnostic? Les familles, les médecins de ville, l'administration sanitaire, bref ... tous coupables, sauf le gouvernement!

Au delà du mépris de la bourgeoisie pour le sort des masses populaires qu'illustrent les Mattéi, Raffarin et Chirac, il faut dire ce qui est: le gouvernement est totalement responsable et coupable.

Responsable, coupable, d'avoir poursuivi l'étranglement financier des hôpitaux certes engagé avant lui par la "gauche plurielle", mais dont l'acte fondamental a été la mise en place du plan Juppé en 1996. Responsable et coupable de mener une politique de fermeture de services, de lits, de rentabilisation de la santé. Responsable et coupable aussi d'avoir gelé cette année 103 millions d'euros de crédits pour les maisons de retraites, d'avoir diminué de 50% le montant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, réalisant dans la "réforme" de celle-ci 400 millions d'euros d'économie pour reprocher ensuite aux "familles" de ne pas s'occuper de leurs anciens.
Or, le gouvernement s'est même permis de profiter de la situation pour en faire un point d'appui à sa politique. La réponse de Mattéi? Son plan hôpital 2007. Et le gouvernement essaie même de supprimer un jour férié afin, dit-il, de financer le "risque-dépendance" (en fait d'allonger la durée annuelle du temps de travail au compte du patronat). Une 'proposition' tellement impromptue qu'elle faisait déjà l'objet d'un sondage pour le numéro de rentrée de *Notre temps*, sondage commandé et réalisé... avant les fortes chaleurs!

C'est le tour de l'assurance-maladie...

Raffarin avait prévenu: après les retraites, il s'occuperait de l'assurance-maladie. Il n'a pas perdu une seconde. Dès la rentrée de septembre il recevait à tour de rôle, à tour de bras devrait-on dire, les dirigeants confédéraux pour engager la "concertation". Il leur a proposé la mise en place d'un "Haut Conseil de l'Assurance-maladie" pour aboutir à un "*diagnostic partagé*". Le Medef a fait savoir qu'il y participerait, jugeant qu'avec celui-ci: "*la réforme de l'assurance-maladie est lancée*". Puis après le "diagnostic partagé", des groupes de travail devraient se former pour rendre des conclusions début 2004. La "réforme" proprement dite de l'assurance-maladie interviendrait dans ces conditions à l'automne 2004.

Il est facile de reconnaître là le schéma utilisé pour faire passer la "réforme" des retraites. En conséquence, les chose sont claires: tirer les enseignements de la défaite sur les retraites, c'est combattre pour le boycott de ce haut-conseil par les directions syndicales confédérales, combattre pour qu'elles se prononcent contre la "contre-réforme" de l'assurance-maladie.

Mais peut-être pourrait-on objecter que cette dernière n'est pas connue? Si. Dès cette rentrée, les mesures annoncées dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale sont claires. Le déremboursement massif de médicaments, la forte augmentation du forfait hospitalier, et leurs suites (la hausse des tarifs des mutuelles), en donnent la direction. Cette "réforme" a pour but, tout comme le plan Fillon pour les retraites, de faire payer aux salariés, à tous les assurés sociaux, l'accès aux soins. Aux plus riches, une assurance-privée (comme les fonds de pension). Aux plus pauvres, le "panier de soins" de base estampillé "Sécurité sociale".

C'est une contre-réforme anti-ouvrière. La chasse lancée par le ministre aux arrêts de travail des salariés comme moyen de faire baisser les dépenses l'indique mieux que tout. Mais il y aurait déficit? Balivernes ! (comme le déficit des caisses de retraites vers ...2040). Le rapport de la cour des comptes de la sécurité sociale pour 2002 le rappelle, comme l'écrit *l'Humanité* du 23 septembre:

" Au nom du soutien à l'emploi, on a, année après année, diminué les cotisations sociales, ressource majeure de la Sécu : leur part dans le budget du régime général est ainsi tombée de presque 100 % à 67,9 % - et même à 58,5 % seulement pour la seule branche de l'assurance maladie -, les taxes et impôts devant combler la différence. En 2002, les exonérations de cotisations accordées au patronat ont atteint le chiffre record de 20,5 milliards d'euros. Selon la loi, ce manque à gagner pour la Sécu doit être intégralement compensé par l'État. Mais le dernier rapport de la Cour des comptes indique que l'État reste redevable de 1,1 milliard d'euros."

On a bien lu: 20 milliards d'exonérations cette année au compte des patrons. Et au fil des ans, les baisses non compensées par l'Etat atteignent plusieurs milliards d'euro. Le "déficit" est fabriqué de toutes pièces.

Ce n'est pas un déficit, c'est du détournement de fonds!

Pour en finir avec le pillage du salaire collectif de la classe ouvrière, les dirigeants des confédérations doivent exiger que le patronat et l'Etat paient leurs dettes, revendiquer l'abrogation du plan Juppé, la fin des exonérations de charges, pour la gestion par les seuls syndicats de salariés des caisses de Sécurité sociale.

...et de l'Hôpital public

Quant à l'Hôpital public, là non plus les choses en traînent pas. Dès le 30 juillet, le ministère organisait une table ronde avec les dirigeants des fédérations syndicales de la santé. Il y était impulsé la constitution de quatre groupes de travail, associant les fédérations de la santé. Ces groupes devraient rendre leur copie pour novembre 2003.
A quelle opération se prêtent les dirigeants syndicaux en s'y inscrivant, sinon à la destruction de l'hôpital public? Car là encore, le gouvernement a trouvé une façon radicale de résoudre les problèmes de sous-effectifs chronique de l'hôpital public: le fermer. Exagération?
Pas du tout. Après avoir multiplié les fermetures de lits, de services, de maternités, d'hôpitaux, dès cette rentrée, le 6 septembre, a été publié une ordonnance de « *simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé*». Elle supprime la carte sanitaire, laissant en la matière carte blanche aux Agences Régionales d'Hospitalisation, qui doivent être

transformées ultérieurement selon le plan "hôpital 2007" en Agences Régionales de Soins, intégrant public et privé.

A présent, les autorisations de fonctionnement et les crédits seront attribuées en fonction d'une "*tarification à l'activité*". Pour parler clair, les crédits seront alloués aux services les plus "rentables". La même ordonnance ouvre la possibilité de construction de bâtiments "publics" par des fonds privés. Assurément, empêcher la transformation du secteur hospitalier public en une peau de chagrin, empêcher la mainmise des grands groupes (tels Vivendi) sur la santé publique exige pour le moins que les directions fédérales mais aussi confédérales dénoncent le plan "hôpital 2007" et refusent de s'associer à sa mise en œuvre, pour au contraire le combattre!

La "décentralisation" au moment décisif

On l'a constaté, le démantèlement de l'Hôpital public passe notamment par sa régionalisation. Or, après avoir modifié la constitution et fait adopter des lois organiques permettant notamment la dérogation "expérimentale" dans telle ou telle collectivité au droit commun, vient en discussion au parlement la loi portant sur le transfert de compétences, loi dont l'examen aura donc été différé de quelques mois. Sur le fond: rien n'a changé.

Avec ce projet de loi, 140 000 fonctionnaires doivent basculer sous la coupe des régions et départements. Mais surtout est entamé un mouvement général de "réforme de l'Etat", non seulement en baissant le nombre de fonctionnaires (10 000 départs en retraite non remplacés dans le projet de budget 2004) mais tout autant en parcellisant les garanties collectives, en morcelant la capacité des travailleurs à mener un combat centralisé à l'échelle de tout le pays.

Avec cette loi de transfert et de personnels, la "décentralisation" s'avance à découvert, devient réellement saisissable. L'importance que l'avant-projet de loi a eu dans les grèves enseignantes l'a confirmé, ainsi que, sur un autre plan, le "Non" au référendum corse du 6 juillet dernier. Car ce "non" qui est d'abord celui des travailleurs de la fonction publique à leur mise sous le boisseau de la super "collectivité territoriale unique" vers laquelle ils devaient presque tous être transférés.

En juin, pour s'assurer de la victoire sur le plan Fillon, le gouvernement avait manœuvré grâce notamment aux dirigeants FSU pour renvoyer cette question à l'automne, ces derniers parlant même "*d'avancées*". C'était brader la grève des enseignants contre un plat de lentilles.

En effet, le report de quelques mois s'avère bien être une simple manœuvre. Même le report à 2005 du transfert des compétences et des personnels est un leurre: le principe peut en être entériné dès les prochaines semaines.
Parmi les transferts prévus, il faut relever ceux des fonds sociaux de l'Etat, et notamment ceux pour les lycéens, personnes âgées, mais aussi des aides de l'Etat au logement ("*Leur montant restera donc fixé par l'Etat mais elles seront individualisées librement par les collectivités*" P.Devedjian). La gestion du logement étudiant est transférée aux communes ou intercommunalités.
L'action sociale et médico-sociale est dévolue au département. Mais aussi les routes (avec les conséquences au niveau des services de l'Equipement), l'infrastructure des collèges (avec dans la corbeille les personnels TOS et rapidement la privatisation des services de restauration et d'entretien).
La Région elle, en sus des infrastructures des lycées se voit confier la carte des formations professionnelles, les aides aux entreprises, la gestion de l'essentiel du patrimoine culturel. Elle pourra participer aux instances régulant "l'offre de soins".
Dans tous ces secteurs s'annoncent donc privatisations, déréglementations locales et restrictions budgétaires.

Il ne s'agit donc véritablement pas d'une question touchant seulement à la fonction publique, mais les conditions d'existence quotidienne de tous les travailleurs. La responsabilité des dirigeants syndicaux, et d'abord ceux de la fonction publique est de prendre clairement position: pour le retrait du projet de loi, et d'organiser une manifestation centrale à l'Assemblée sur ce mot d'ordre.

Une nouvelle offensive d'ampleur contre les conditions d'existence de la classe ouvrière

Parmi les mesures relevant du "transfert de compétences" vers les départements, une seule avait été anticipée: le transfert du RMI. Ce n'est pas pour rien. A bien y regarder, c'est un dispositif global contre les conditions d'existence de pans entiers de la classe ouvrière qui est ainsi engagée. Car le RMI, en même temps qu'il bascule vers les départements (à l'évidence pour fliquer les allocataires), évolue en RMA, Revenu Minimum d'Activité. C'est un nouveau "contrat de travail" si l'on ose dire dans le cadre duquel nombre de RMIstes vont être obligés de prendre des "petits boulots" à mi-temps, pour lequel le patron, exonéré cela va presque sans dire de charges sociales, se verra reverser le montant du dit RMI, se bornant à payer un complément dérisoire. Ce RMA a pour objectif d'alléger en partie la charge financière que représentent le million ou presque de RMIstes (ceux qui refuseront les petits boulots), et de fournir une main d'œuvre quasi gratuite au patronat. Il faut y ajouter la suppression de l'allocation spécifique de solidarité (de "fin de droits") au bout de deux ans annoncée par Fillon. Au total, des millions de personnes devraient sombrer encore plus dans la misère et la précarité. Ce n'est pas tout: Fillon a relancé à Nancy l'idée du "contrat de mission", "*correspondant à une durée de projet*", faisant sauter la durée maximale de dix huit mois pour les CDD.

Et l'accord sur la formation professionnelle qui doit déboucher sur une loi avant la fin de l'année devrait créer

un nouveau contrat de "formation" remplaçant les contrats de qualification, d'orientation, d'adaptation, sous-rémunéré comme eux (70% du SMIC entre 21 et 26 ans) et qui sera ouvert à la différence de ceux-ci au plus de 26 ans (à qui l'on fera en échange l'aumône du SMIC). Nous reviendrons sur cet accord scandaleux, dont ce contrat n'est qu'un aspect. Mais c'est dans ce cadre que se tiennent les discussions entre patronat et syndicats sur les "restructurations" dont la prochaine session publique est le 8 octobre.

Enfin, sous le feu quasi-quotidien des annonces de fermetures d'usines ou de plan de suppressions d'emplois, l'objectif assigné par le gouvernement à cette réunion est d'aboutir à une loi pour la fin de l'année. Elle se substituerait aux clauses du volet mort-né "licenciements" de la"loi de modernisation sociale", loi qui devrait permettre la négociation entreprise par entreprise des conditions de licenciement, la mise en charpie de toute garantie collective dans ce domaine.

Cela forme un tout. Le gouvernement a engagé une nouvelle offensive pour aggraver l'exploitation, la précarisation et la misère de toute la classe ouvrière, y compris de sa partie la plus fragile.

Comment accepter alors que les dirigeants des confédérations et fédérations ouvrières alors se prêtent à de telles "négociations"? Au contraire, plus que jamais, il s'agit de combattre pour y imposer la revendication "aucun licenciement!", ce qui exige bien entendu que les dirigeants syndicaux rompent les "négociations" en cours sur cette question, et organisent le combat de la classe ouvrière sur cet axe.

Le gouvernement, la bourgeoisie, sont sous pression

Lorsque Raffarin a présenté son "agenda 2006" (référence à l'agenda 2010 du gouvernement Schröder dont on trouvera le menu dans ce numéro de *CPS*), certes sans en rajouter (en avait-il besoin?), le porte-parole du PS Julien Dray s'est pourtant permis de déclarer:

"Quand on regarde l'agenda 2006, c'est une grande surprise : il n'y a rien, à part les promesses d'équilibre des comptes"

"*Rien*"? Si ce qui précède ne suffisait pas, rajoutons: le projet de loi sur l'autonomie des universités, la privatisation d'EDF-GDF, des milliers de suppressions d'emploi à la SNCF, à la Poste. Dans le cadre du projet de loi de finances, encore une "année blanche" pour les fonctionnaires (déjà matraqués par les prélèvements pour grève), baisse des impôts pour les plus riches. Et à venir, ainsi que l'a annoncé Delevoye, un projet de "salaire au mérite" pour les fonctionnaires, en réalité un moyen d'en finir avec toute sorte d'augmentation générale, avec le système de grille salariale basée sur le point d'indice.

Mais assurément un flottement se fait sentir dans le "moral des troupes" du gouvernement, par exemple aux journées parlementaires UMP? C'est indiscutable. Economiquement, politiquement, l'impérialisme français est en grande difficulté et cela pèse sur lui. Une récession économique frappe les principaux pays d'Europe, à commencer par l'Allemagne, puissance majeure en Europe, mais aussi l'Italie, les Pays-bas. Les faillites par milliers touchent aussi des membres de la classe capitaliste.

Le déficit budgétaire, l'endettement public, battent des records absolus (l'endettement de l'Etat aura été multiplié par 10 en vingt ans, pour flirter aujourd'hui avec les 1 000 milliards d'euros, les intérêts payés pour 2003 représentent 38,3 milliards d'euros!).

Il a fallu au gouvernement français batailler pour garder Alstom, entreprise stratégique, dans le giron de la "patrie", et encore ça ne sera pas sans abandonner de nouveaux pans d'activité. Après celles déjà cédées à Général Electric, Siemens est l'affût des morceaux encore juteux, une fois le groupe français Areva servi. Fait significatif: après avoir résisté aussi longtemps que possible, Pechiney a capitulé devant l'offre de rachat du groupe canadien Alcan. Ces quelques faits expriment une réalité: celle du recul de l'impérialisme français face à ses concurrents dans des secteurs stratégiques.

Dans le même temps, Chirac renonce à l'avance à mettre un veto sur la question de l'Irak aux propositions US de faire prendre en charge les faux frais de leur intervention à leurs concurrents, tandis que les marchés de la reconstruction de l'Irak ont déjà été attribués, et d'abord à des entreprises américaines. La réforme du conseil de sécurité de l'ONU qui semble s'accélérer ne peut aboutir inéluctablement qu'à un nouveau recul de l'influence de l'impérialisme français. Malgré son intervention militaire impérialiste, le gouvernement n'a pas non plus réussi jusqu'ici à stabiliser la situation en Côte d'Ivoire.
Et la situation économique tend fortement les relations au sein de l'Union Européenne et de la zone euro.

L'union Européenne en crise

Lors de leur sommet du 18 septembre, Chirac et Schröder, dirigeant les deux premières puissances de la zone euro, s'en prenaient au manque de "*sens de la responsabilité*" de la Commission européenne, à ses "*réglementations tatillonnes*". Pour sa rentrée, Raffarin avait avec son propre style inspiré de Le Pen dénoncé les "*équations comptables*" des "*bureaux*".

Bien entendu, à l'étape actuelle ni l'Allemagne ni la France ne dénoncent formellement les critères financiers des traités de Maastricht et Amsterdam ... qu'elles ont elles-mêmes édictés! La BCE, l'Euro, n'y résisteraient pas, l'Union Européenne serait immédiatement menacée de dislocation, ce à quoi aucun des impérialismes qui y participent n'ont intérêt aujourd'hui.

Mais la situation économique dans la zone euro tend vers une récession généralisée. Comme toujours en ces circonstances, l'Union Européenne des capitalismes tangue. En mars 2002, au sommet de Barcelone, la France comme les autres pays s'étaient engagés à supprimer son déficit budgétaire pour 2004 ...En septembre 2002, la commission européenne repoussait cette échéance à 2006. Mais entre-temps le tournant engagé par l'impérialisme américain dans le financement de l'économie s'est affirmé: à une phase de réduction des déficits budgétaires (effectivement réalisée outre-atlantique) a succédé une phase de creusement délibéré et sans limite apparente des mêmes déficits, pour financer notamment largement le secteur de l'économie d'armement et les guerres de l'impérialisme américain.

Comme ce fut le cas au début des années 80 quand le tournant "monétariste" avait été engagé aux USA, les pays de l'Union Européenne commencent à s'aligner sur la politique économique des USA, sans en avoir les moyens et en regardant leur chemin dans leur rétroviseur.

De facto, le pacte de stabilité explose devant les déficits budgétaires prévus de la France (autour de 4%) et de l'Allemagne (autour de 3,5%). Ce qui engendre de grandes tensions, car qui va payer la note? C'est qu'avec l'euro – et c'est une des raisons qui motivèrent sa mise en place – les impérialismes français et allemands font peser leurs déficits sur les épaules de tous les membres de la zone euro via la Banque Centrale Européenne.

Est venu s'ajouter le vote "non" au référendum suédois sur l'adhésion à l'euro, vote dans lequel se combinent bien sûr d'une part le rejet légitime par la classe ouvrière des conséquences de l'euro, mais aussi une grande méfiance de pans entiers de la bourgeoisie pour cette "monnaie commune" si fragile et embarrassante alors même que les USA font pression pour que le dollar ne remonte pas.

L'intervention de l'Etat français pour imposer qu'Alstom, groupe stratégique, ne dépose pas le bilan, même en régularisant après-coup la situation avec la commission européenne qu'il avait "omis" de consulter l'indique: avec la récession, dont l'Europe ne sortira pas à brève échéance, le "chacun pour soi" est une devise à la mode ("*circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles*" disait Francis Mer).

Et c'est dans cette situation que la "constitution européenne" est l'objet d'âpres négociations. Pourtant, Giscard d'Estaing, intronisé pape tremblotant de l'U.E., a présenté solennellement une "constitution européenne" dans un bel écrin en juin dernier en Grèce. Cette constitution a autant à voir avec une "constitution" que la "convention" qui l'a écrite avait à voir avec une réelle assemblée démocratique du type "convention". A tel point que *L'Humanité* révélait que plus de trois cent articles avaient été ajoutés en catimini durant l'été au projet présenté en juin! Mais comme de juste, après avoir juré sur tout ce qu'il y avait de plus sacré que ce texte ne serait pas remis en cause, chaque gouvernement a entrepris de reprendre les négociations de marchands de tapis.
L'enjeu est de taille pour les impérialismes: il s'agit de savoir quelles seront les conditions de la lutte de tous contre tous que sera, plus que jamais, l'U.E. après l'élargissement ... notamment aux pays qui ont manifesté leur allégeance à l'impérialisme US pendant la guerre contre l'Irak, au grand dam de Berlin et de Paris.

Mais pour les travailleurs des pays de l'U.E., cette constitution revêt un aspect fondamental: elle est un nouvel étage dans la construction anti-ouvrière qu'est cette Union Européenne. Elle est un nouveau traité par lequel les différents capitalismes européens s'engageraient à accentuer chacun dans son pays la mise en pièce des garanties collectives des travailleurs et de la classe ouvrière, des services publics – un nouveau développement dans la voie tracée depuis la fondation de la C.E.E. et jalonnée de pierres noires comme les traités de Maastricht et d'Amsterdam. Elle doit à ce titre être combattue et dénoncée en tant que telle, utilisée pour dénoncer ce qu'est l'Union Européenne des capitalismes, ce qui passe bien sûr par le combat dans chaque pays contre les gouvernements qui approuvent corps et âme ce texte scélérat, qui introduit notamment comme principe "constitutionnel", outre "le marché", la casse des services et entreprises publics, pour ne pas ... fausser la concurrence.

Digérer la défaite du printemps

Tout se ramène donc au combat contre le gouvernement UMP Chirac-Raffarin et sa politique. Aussi haï puisse-t-il être par les masses (en témoignent les sifflets qui accueillent régulièrement les ministres à commencer par ceux qui ont couvert l'intervention du premier d'entre eux au stade de France pour l'ouverture des mondiaux d'athlétisme), c'est lui qui a l'initiative politique et qui frappe, avec le Medef, le patronat, à coups redoublés.

Il n'a nul besoin de "popularité" pour poursuivre sa basse besogne, sous sa forme actuelle ou vraisemblable remaniée après les régionales: c'est un gouvernement anti-populaire, ultra-réactionnaire (c'est aussi pourquoi Raffarin est premier ministre: il peut être usé à la tâche de frapper les masses, sans "avenir personnel" à protéger).

Va peser pour un temps le poids de cette défaite: par centaines de milliers, par millions, les travailleurs ont fait grève et manifesté, et pourtant le gouvernement n'a cédé sur rien et a fait voter son plan sur les retraites.

En 1986, les étudiants, par leur grève générale, leurs manifestations à l'Assemblée nationale, l'appel aux confédérations ouvrières, avaient obtenu le retrait du projet de loi Devaquet. En 1994 la mobilisation enseignante, à un million à Paris, avait envoyé aux oubliettes le projet de loi Bayrou permettant le financement sans limite de l'enseignement catholique, avant que les lycéens et étudiants fassent subir le même sort au C.I.P. En 1995, sur la question des retraites et des régimes spéciaux, le gouvernement Chirac-Juppé avait

aussi dû reculer – tout en maintenant son plan de mise en coupe réglée de la Sécurité Sociale.

Le "front républicain" réalisé derrière Chirac au moment des présidentielles de 2002, l'union sacrée au moment de la guerre contre l'Irak; mais encore la campagne réalisée depuis des années par les appareils syndicaux sur le thème de la "réforme nécessaire"; le traitement disjoint des régimes spéciaux SNCF, RATP, tout cela a joué.
Il ressort inévitablement d'une telle situation pour la masse des travailleurs un sentiment de découragement, qu'il ne sert à rien de lutter, de faire grève, de manifester.

Pour s'ouvrir la voie, par des milliers de motions, par des délégations, les travailleurs ont cherché à imposer leurs exigences aux sommets de leurs organisations syndicales, l'exigence du retrait du plan Fillon, de l'appel à la grève générale, à la manifestation centrale à l'Assemblée nationale, cette expérience politique devra elle aussi être digérée. Cela se fera, outre le combat pour construction d'une organisation politique armée d'un programme répondant aux problèmes politiques posés par le mouvement du printemps, que dans la résistance à l'offensive tout azimut du gouvernement Chirac-Raffarin, pour la briser.

Chirac-Raffarin préparent la suite: "*le dialogue social doit être une priorité nationale*"

Les prolétaires, les jeunes de ce pays ont subi une dure défaite, cependant ils ne sont pas pour autant écrasés, et leur capacité de combat se manifestera nécessairement ils chercheront à mettre le gouvernement hors d'état de nuire. Raffarin quant à lui le sait parfaitement. C'est pourquoi il martelait lors de sa conférence de presse du 24 juillet:

" il est clair qu'il nous apparaît nécessaire de faire du dialogue social une priorité nationale. (...)sur chaque dossier d'avenir, nous reprendrons le dialogue avec toutes les organisations, sans jamais exclure celles qui ont, par exemple, refusé de conclure dans les dernières réformes. Cela veut dire que je ne vois pas la réforme de la santé, je ne vois pas la réforme de l'énergie sans la CGT, sans Force Ouvrière, sans toutes les organisations qui voudront participer, autour de la table, à ces discussions d'avenir, sur des dossiers très importants pour notre pays. C'est un élément clé du progrès pour notre pays, dans cette période où la croissance se faisant attendre, les tensions sociales sont pour nous des occasions évidentes d'attention et de vigilance. (...)

Illustration à EDF-GDF:

" nous repartons en tendant la main à toutes les organisations sociales y compris la CGT, donc pour être très clair, j'attendrai l'issue du congrès de la CGT et, ensuite, les élections à l'intérieur de l'entreprise en novembre pour pouvoir engager le dialogue social avec les partenaires sociaux ainsi stabilisés."

Et Raffarin se fixait une première échéance en matière de "dialogue social", la formation professionnelle:

"J'espère, en matière de dialogue social, que les partenaires sociaux pourront conclure sur la négociation en cours actuellement sur la formation tout au long de la vie, sur la formation professionnelle"

Formation professionnelle: les dirigeants syndicaux répondent à l'appel du gouvernement.

Répondant donc aux vœux de Raffarin mais aussi à ceux exprimés par Chirac quelques jours auparavant à Auxerre, les "partenaires sociaux " débouchaient sur un accord sur la formation professionnelle. Son contenu, mais aussi le signal politique qu'il fait retentir, sont glaçants.
Quant au contenu, il s'agit de créer un "droit individuel à la formation" de 20 heures par an pour un salarié, droit non transférable (mais utilisable en cas de reclassement pour licenciement!). Grande première, ce "droit individuel" peut, selon la nature de la formation et l'appréciation qu'en a l'employeur, s'effectuer en dehors du temps de travail. A quoi il faut ajouter le "contrat de professionnalisation" dont il a été question plus haut.
Réaction de François Fillon: c'est un accord "*historique*"

" Les syndicats ont compris qu'on ne pouvait imposer systématiquement et les 35 heures et la formation à l'intérieur du temps de travail"

La confédération FO a déjà déclaré vouloir signer, et en quels termes (lu dans *FO Hebdo*):

" le compromis que beaucoup attendaient pour qu'enfin le paysage social reprenne une forme civilisée"

Quant à la direction CGT elle veut le faire. La circulaire envoyée par la direction à ce sujet ne laisse pas de doute, sauf si l'exigence "ne signez pas" pouvait s'imposer dans la réunion du CCN du 30 septembre:

"Ne pas signer ? Ce n'est pas une position inhabituelle pour la Cgt. Elle conduit à argumenter sur les raisons qui justifient une telle décision de la Cgt, donc sur les aspects insuffisants ou dangereux de l'accord. Elle comporte le risque de nous déposséder du résultat de nos efforts et des aspects positifs du texte au profit des seuls signataires.
Elle ne nous met pas forcément dans les meilleures conditions pour combattre efficacement les dispositifs que nous contestons.

Signer ? Cela comporte le risque de nous faire apparaître comme avalisant des dispositifs que nous critiquons. Nous devons réfléchir à cette question à la lumière des problématiques abordées au congrès sur la négociation. La signature de la Cgt ne signifie pas accord sur la totalité d'un texte. C'est un moment du processus, dès le lendemain nous remettons en selle les revendications et l'action.
Comment mettrons-nous toute la Cgt en position offensive? Serons-nous plus efficaces en étant dedans ou dehors ?"

Fermez le ban: la décision est déjà prise.

Que la direction CGT puisse envisager, aujourd'hui, de signer un texte d'une telle nature, indique bien qu'elle veut, comme le dit pour sa part la direction de la FSU en s'engageant à participer au "grand débat" dans l'enseignement, "*jouer le jeu*"... du gouvernement, lui dérouler un véritable tapis rouge. Comment mieux lui dire: "*allez-y, nous sommes avec vous*"?

Alstom: tous derrière Francis Mer et le gouvernement

Et que dire de l'aplatissement total auquel ces mêmes bureaucraties syndicales, le PS et le PCF, se sont livrées sur la question d'Alstom? On l'a vu, l'essentiel des "négociations" entre Paris et Bruxelles sur la question a débouché sur un ajustement du plan dit de "sauvetage" (des banques): au lieu d'entrer dans le capital d'Alstom, l'Etat français doit finalement procéder par la souscription d'obligations remboursables par Alstom dans vingt ans. La différence est significative: le plan français bouclé à la hâte pour éviter le dépôt immédiat de bilan d'Alstom évoquait une nationalisation.

Mais qu'ont fait le PS, le PCF, les dirigeants CGT, FO? Dans le bassin de Belfort, ils ont immédiatement décidé de faire adresser par la population, par les ouvriers, une carte postale à Prodi, président de la commission européenne. On y lit: "*L'Europe doit agir! Pour que vive Alsthom*". Elus locaux, syndicats du groupe, tous unis derrière le plan français, tous unis pour présenter la commission européenne comme responsable de tous les malheurs du groupe, au lieu de dénoncer le plan gouvernemental, de revendiquer "aucun licenciement" , et la nationalisation sans indemnité ni rachat d'Alstom – ce qui implique bien sûr de rompre avec Bruxelles.

Et voilà qu'en quelques jours un accord est trouvé. Exit la "nationalisation" partielle avec grasses indemnités, place au nouveau montage financier. Sur le fond: rien n'a changé. L'opposition entre la commission (interprète des concurrents français) et le gouvernement a subitement disparu. L'Etat intervient donc avec l'onction de Bruxelles pour empêcher le dépôt de bilan, et pour financer le plan de restructuration annoncé ... dès juin! Un plan de suppression du tiers des effectifs à Belfort! Comme le dit un ouvrier (cité par *Libération*): "*Vous voulez la vérité ? Les 800 millions d'euros injectés par l'Etat vont servir à financer nos plans de licenciement à nous, salariés.*".

Sous couvert de la lutte contre la commission de Bruxelles, les appareils syndicaux, les élus locaux (notamment PS) ont pavé la voie au plan de concassage des salariés d'Alstom en s'alignant totalement sur le gouvernement UMP, avec le retentissement qu'on imagine dans toutes les entreprises frappées par les licenciements.

Pour combattre le gouvernement, le mettre hors d'état de nuire: Réussir à imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils rompent avec lui

Tout ce qui précède le démontre: dans la foulée de la défaite subie avec le vote du projet de loi Fillon, gouvernement et appareils syndicaux marchent main dans la main pour infliger de nouveaux reculs à la classe ouvrière, et plus largement à tous les travailleurs salariés, le prolétariat, à la jeunesse étudiante et ouvrière.

Pourtant la nécessité de briser l'offensive réactionnaire du gouvernement Chirac-Raffarin se fera sentir parmi les masses, et elles chercheront à prendre les initiatives permettant de le faire, c'est-à-dire permettant d'en finir avec la collaboration plus éhontée que jamais des directions syndicales ouvrières, enseignantes, et étudiantes, avec le gouvernement UMP, c'est-à-dire ouvrant une perspective nourrissant et favorisant la mobilisation; cherchant à réussir ce que par centaines de milliers les travailleurs cherchaient à imposer dans le mouvement du printemps 2003.

La collaboration des directions syndicaux est couverte par la politique que mènent sur leur plan propre le PS et le PCF. Le PS donne l'image d'un parti occupé activement à partager les places pour les prochaines échéances électorales en affirmant, pour désarmer les masses, que le gouvernement est "désemparé", et s'applique particulièrement à faire savoir qu'il "élabore" un programme. Le PCF pour sa part s'engage dans des "forums", les siens propres, d'où il voudrait faire croire que son salut sortirait, avec la ferveur des condamnés à mort, avec plus prosaïquement l'angoisse de voir toutes ses positions au parlement européen et dans les conseils régionaux laminées avec le nouveau mode de scrutin (raison qui pousse de leur côté LO et LCR à faire de nouveau liste commune). Mais s'en remettre aux élections ne signifie qu'une chose: que le gouvernement Chirac-Raffarin devrait rester en place, qu'aucune autre issue ne serait possible – ce dont d'ailleurs la LCR ou LO de leur côté conviennent aussi.

L'ensemble des confédérations, le PS, le PCF, la LCR, sponsorisent le "forum social européen" de paris Saint-Denis qui réfléchira doctement à la "mondialisation" (pour ne pas parler du capitalisme), où des conférenciers "altermondialistes" (altercapitalistes) généralement membres du PCF ou liés à lui, aux appareils FSU, CGT, défendront la politique de ce Parti sous de nouveaux habits. Des discussions qui seront financées à 80% par l'Etat, les collectivités territoriales, et même Vivendi!

Tandis que les promoteurs du F.S.E. de Paris Saint Denis disserteront, tous frais payés, l'Assemblée nationale UMP aura entamé l'examen des lois de décentralisation, celle sur la formation professionnelle, celui du budget dont le projet est un concentré de la politique du gouvernement. 10 000 départs en retraites non remplacés dans la fonction publique, baisse des impôts pour les plus riches et hausse de ceux qui frappent la masse de la population, 20 milliards d'euros d'exonérations de charges pour le patronat, 38 milliards pour la haute Finance au titre de la dette publique, hausse considérable des crédits pour la répression (justice, défense, intérieur avec, là, des embauches!). Un budget qui finance toute la politique du gouvernement (par exemple la suppression de l'A.S.S.), ses contre-réformes.

Le combat pour en finir avec la collaboration des directions confédérales et fédérales avec le gouvernement pourrait ouvrir la voie au rassemblement au grand jour des exploités et des opprimés contre ce gouvernement et sa politique, sous la forme d'une manifestation centrale et nationale à l'Assemblée (autre exigence de nombre des grévistes du printemps). La réalisation d'une telle manifestation sur le mot d'ordre "A bas le budget!" pose évidemment la responsabilité des dirigeants CGT, FO, FSU, mais aussi du PS et du PCF.

Elle contribuerait à ouvrir la voie à la seule alternative actuelle à la poursuite de la politique du gouvernement Chirac-Raffarin: la constitution d'un front uni des partis (PS, PCF) et syndicats (CGT, FO, FSU, Unef) contre le gouvernement et sa politique, pour le mettre hors d'état de nuire. Un autre gouvernement, émanant de ce front, pourrait alors voir le jour en relation avec les développements de la lutte des classes. D'un tel gouvernement, sans représentant des partis et organisations bourgeoises, les travailleurs, les jeunes, exigeraient naturellement qu'il mène une politique permettant de répondre à leurs revendications, à leurs intérêts, à leurs aspirations.

Une politique pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire

Un gouvernement cherchant à satisfaire aux aspirations les plus brûlantes des masses interdirait les licenciements. Pour défendre le droit à la santé, il abrogerait le plan Juppé (les ordonnances de 1967), en finirait avec les exonérations de charges pour les patrons, mettrait les caisses de Sécurité sociale sous contrôle des seules organisations ouvrières. Il rétablirait les 37,5 annuités pour tous en abrogeant les mesures Fillon-Balladur. Il abrogerait les mesures réactionnaires accumulées depuis des dizaines d'années en matière de flexibilité, de précarité, telles les lois Aubry, les multiples contrats précaires; il démolirait l'édifice accumulé de mesures contre l'enseignement public, et notamment l'offensive en cours contre l'enseignement supérieur (LMD, projet de loi sur l'autonomie). Abrogerait les lois Sarkozy, Perben, etc. prises contre les libertés démocratiques et les travailleurs immigrés, qui doivent bénéficier de pleins droits de citoyenneté. Pour embaucher dans les services publics (éducation, santé, transports) en fonction des besoins, il dénoncerait la dette publique. Il garantirait le pouvoir d'achat par l'instauration de l'échelle mobile des salaires et des pensions.

Bien entendu, l'application de ces simples mesures d'urgence déclencherait la fureur de la réaction, de la bourgeoisie. Impossible de faire un pas en avant dans ce sens sans mettre à bas la 5ème République, sans rompre avec l'Union Européenne et l'euro, sans porter la hache contre l'Etat bourgeois, sa police, sa justice, son armée de métier, de guerre civile, de dénoncer les traités signés par les gouvernements impérialistes, de retirer les troupes françaises notamment d'Afrique, des Balkans et des colonies françaises.

Ce gouvernement aurait nécessairement comme programme d'en finir avec le chômage, en réduisant la durée du temps de travail jusqu'à embauche de tous les chômeurs, d'impulser un plan de production élaboré et réalisé sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes et répondant aux besoins immenses des masses en matière de logement, d'équipements publics, bref: rompant avec la logique folle et destructrice de la production pour le profit. Pour cela il exproprierait les grands groupes capitalistes, s'engagerait dans la voie qui mène au socialisme. Il s'assurerait le contrôle du système de crédit en expropriant les groupes bancaires, annulant les dettes qui écrasent tant de familles ouvrières mais confisquant les avoirs des spéculateurs et autres rentiers; pour placer effectivement l'économie sous le contrôle de la masse de la population, il instaurerait le monopole du commerce extérieur, des échanges, luttant à partir de là pour les Etats Unis Socialistes d'Europe.

Mais pour que cette politique résumée ici voie le jour, encore faut-il en ouvrir la voie ici et maintenant: le premier mot d'une politique révolutionnaire est, pour la défense des travailleurs salariés et de la jeunesse, le combat pour vaincre le gouvernement Chirac-Raffarin, l'exigence de la constitution d'un front uni des organisations ouvrières (partis, syndicats) contre lui, pour le mettre hors d'état de nuire.

Contribuer à ce que s'ouvre cette issue c'est combattre pour cette politique, s'organiser autour d'elle: construire avec nous l'organisation dont l'absence s'est tant fait sentir au printemps 2003, et la construire comme partie prenante et contribution au mouvement qui aboutira à l'engagement de la constitution de nouveaux partis ouvriers révolutionnaires et de l'Internationale.

Le 29 septembre 2003

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME" (10 NUMEROS: 20 €UROS)

NOM:.....PRENOM:.....
ADRESSE:.....
CODE POSTAL:.....LOCALITE:.....

Chèques à l'ordre de : G.E.R. - Envoyer à: Serge SELLERON – 6 rue du Dauphiné – 91300 MASSY

Pour briser l'offensive du gouvernement, la responsabilité des directions syndicales enseignantes (FSU, FERC-CGT, SNLC-FO, SE), c'est combattre pour:

Le retrait du projet de loi de décentralisation
Le boycott du "grand débat sur l'école"

La douloureuse

S'il est bien un secteur où les rodomontades des appareils syndicaux et de leurs flanc-gardes - qui affirment que le gouvernement aurait "échoué" au printemps 2003 – sont particulièrement abjectes, c'est bien dans l'enseignement public, secteur en pointe du combat pour arracher le retrait du plan Fillon au printemps dernier. C'est là que le gouvernement a décidé de faire payer le prix fort. Non seulement les enseignants comme tous les fonctionnaires passeront à quarante annuités d'ici 2008, à marche forcée, mais encore le gouvernement a décidé de à faire payer aux enseignants, aux personnels le prix de leur participation aux grèves par l'arrêt Omont – le prélèvement arbitraire de jours de grève pour des jours non travaillés. Les prélèvements souvent massifs varient d'une académie à l'autre, presque d'un collègue à l'autre: c'est en ce domaine aussi l'application de la "décentralisation": inégalité de traitement et arbitraire local.

Les enseignants comme tous les travailleurs ont subi une sévère défaite. C'est cela qui permet au gouvernement d'aborder la rentrée en toute sérénité, tandis que Ferry est présenté comme le « ministre miraculé » par les médias, celui qui a survécu à la grève. C'est ce qui lui permet d'aller plus loin.

Les dirigeant syndicaux écrivent, crient, dans les Ag, dans la presse à qui veut l'entendre, « *rien n'est réglé* » (titre de la presse FO), ou pour le SNES : « *A nous de poursuivre les luttes afin de contrer l'offensive gouvernementale. C'est une nécessité.* » (édito de l'US du 13/09).
En mai et juin, ils jetaient de pleins seaux d'eau sur le brasier, appelaient les enseignants à ne pas toucher aux examens, et aujourd'hui ils parlent de mettre le feu à un bois qu'il savent douché. Discours radical, afin d'esquiver leurs responsabilités et de les faire porter sur les enseignants.

Le gouvernement lui s'avance. Comme "promis" en juin, comme négocié avec les directions syndicales enseignantes, il prépare pour 2004 une "loi d'orientation", se substituant à celle de 1989. Pour cela: "un grand débat". Comme l'expliquait Darcos au *Monde* du 30/08:

"La seule possibilité pour réformer l'éducation nationale est de mobiliser la nation pour parvenir à un diagnostic partagé. D'où la nécessité d'un grand débat."

Quelle "réforme"? Ferry lors de sa conférence de presse de rentrée le 01/09, ne faisait pas les choses en petit: « *il faut redéfinir clairement les finalités de l'école...* ». Rien que cela ! Les ambitions du gouvernement, sont bel et bien de tout casser, de tout faire voler en éclats.

D'ailleurs, comme la précédente "consultation" bidon de ce type, celle orchestrée du temps de Claude Allègre, le résultat est connu à l'avance. A tel point qu'une partie en est même soumise au vote du parlement ... dès la rentrée, avec la loi de décentralisation et le budget de l'Education.

Projet de loi de transfert de compétences: le gouvernement n'a pas reculé

Tous les enseignants se souviennent des prestations du bafouillant Aschieri sur le perron des ministères en juin: "*il y a des avancées*". Nommément, le fait que les COP ne soient pas transférés aux Régions, que les expérimentations sur l'autonomie des établissements en aient disparu. Voici que cette loi arrive au parlement. Pour l'essentiel: le transfert de 95 000 personnels Techniques, Ouvriers, de Service vers les régions et départements est maintenu (conjointement à celui des 35 000 fonctionnaires de l'Equipement). La région reçoit aussi toute la formation professionnelle même initiale (et peut "*prendre des initiatives*"). L'article 5 du projet précise:

La région définit et met en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

L'article 62 précise:

"Le conseil régional adopte et transmet au représentant de l'Etat dans la région, le schéma prévisionnel des formations des collèges, des lycées"

Or, dans ces circonstances, Aschieri (FSU) s'est trouvé des concurrents peu attendus pour farder la politique du gouvernement. Après ses "*avancées*", voici le "*souci du compromis*". Le 26 août, une délégation de la fédération FO de l'enseignement que dirige le PT, chaperonnée par Marc Blondel, rencontrait Raffarin. La FNEC-FO déclarait à l'occasion, à propos des personnels TOS:

" Nous avons bien noté votre souci de trouver des compromis. Nous pensons qu'une solution pourrait être trouvée comme à France Télécom (sic!) *où les personnels, indépendamment de l'évolution de la nature de l'établissement, restent des fonctionnaires d'Etat en position normale d'activité."*

Mais où est le "compromis" ? Selon Blondel:

" le Secrétaire Général de Force Ouvrière prend acte de la suspension provisoire du transfert des TOS vers les Collectivités Territoriales dont il a plaidé le maintien dans la Fonction Publique de l'Etat."

"Suspension"? Mensonge, pour ne pas engager le combat contre la loi de transfert de compétences, par exemple en appelant dans l'unité des fédérations et des confédérations à une montée nationale à Paris, à l'Assemblée, pour en exiger le retrait. Le transfert de tous les personnels TOS vers les Régions est au menu du projet de loi de transfert de compétences dans quelques semaines. Rien ne serait "suspendu", sinon qu'une loi adoptée à l'automne ne peut rentrer en application trois semaines plus tard sur le terrain. Le report de cette loi décidé par le gouvernement en juin pour faire passer le plan Fillon sur les retraites n'était bien qu'une manoeuvre, pas un recul. Avait par contre été retiré de l'avant-projet de loi les clauses concernant le statut des rectorats et sur l'autonomie des établissements. L'accord passé alors avec la direction de la FSU stipulait que ces clauses seraient le sujet ... de la future "loi d'orientation".

Le contenu de la future "loi d'orientation" est inscrite dans toute l'action du gouvernement: du budget...

Mais si ce projet de loi montre parfaitement que le gouvernement Chirac-Raffarin a un cap et qu'il compte bien ne pas en dévier, ce n'est pas le seul élément qui converge vers la destruction du cadre national de l'enseignement public, de ses corps, des ses diplômes. A commencer par le projet de budget.

Ainsi le 01/09, Ferry expliquait déjà que l'un des objectifs de cette loi d'orientation était de faire baisser les budgets :

« ... on ne peut pas continuer dans une logique de dépassement des budgets... il faut qu'on apprenne à réfléchir en terme de redéploiements... Si on veut mieux traiter les personnels de l'éducation nationale, leur donner de meilleures conditions de travail, les payer mieux, il faudra bien à un moment ou à un autre, soit crever les budgets, soit faire des économies »...

Malgré les discours estivaux, le budget de l'enseignement public est encore un budget de suppression de postes ! L'enseignement ne peut pas ne pas fournir sa quote-part aux 5000 suppressions de postes de fonctionnaires au total pour l'année 2004.

Dans le second degré, 1 500 postes sont supprimés, ainsi que 2 500 postes de stagiaires: soit autant de places aux concours, après la suppression de listes complémentaires cette année. "Redéploiement", dit le ministère, puisque 1 500 postes sont créés dans le primaire. C'est pure moquerie: en 2000, les enseignants du Gard et de l'Hérault revendiquaient 1 100 postes pour leurs seuls deux départements!

Ajoutons une mesure spectaculaire: la suppression de 1 000 postes d'administration, centrale (sur un effectif de moins de vingt mille). N'est-ce pas là le prélude à l'éclatement de l'Education nationale entre les régions?

Ajoutons à cela le renvoi comme des malpropres de milliers d'emplois-jeunes, la disparition des surveillants au profit des Assistants d'Education qui coûtent nettement moins cher au budget de l'Etat.

... au "salaire au mérite"...

Mais la question salariale dans ce budget est tout aussi importante. Non seulement le gouvernement a quasiment annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation générale (Delevoye prévoit un « coup de pouce a minima », en décembre. C'est à dire en réalité pas un kopeck depuis plus de douze mois !) mais encore il a annoncé la mise en place d'un salaire "au mérite" dans toute la fonction publique. Qu'est-ce à dire, puisque la notation sur l'ensemble d'une carrière, fait une différence considérable sur les revenus? Bien sûr, en finir avec le "fardeau" des augmentations générales, et surtout avec le système du point d'indice qui unifie l'ensemble des travailleurs de la fonction publique. Mais encore? Il s'agirait selon l'édition nationale du *Parisien* du 15/09 de donner des primes aux « *enseignants qui se décarcassent* ».

C'est la même logique que celle qui voudrait que les moyens soient attribués établissement par établissement selon leurs "projets". C'est l'essence de la "décentralisation", de la "réforme de l'Etat": les projets satisfaisant les exigences du patronat, des pontes locaux seront "récompensés". Que les autres crèvent.

C'est ce que masquent les dirigeants des fédérations la fonction publique quand ils commentent « *il n'est pas besoin d'en rajouter en terme de mesures discrétionnaires ou d'éclatement des garanties collectives.* » (B.Lhubert; CGT) ou (G. Aschieri) : « *cela ne favorisera pas le travail en équipe.* ».

Mais il est vrai que d'ores et déjà, des "groupes de travail" réfléchissent sur l'évaluation, préparant donc les conditions précises de la mise en œuvre de la « rémunération individualisée », groupes de travail que les dirigeants devraient immédiatement quitter pour combattre ainsi pour le rattrapage et la garantie, collectives, du pouvoir d'achat, contre le budget, plutôt que de distribuer des conseils dignes de directeurs des ressources humaines !

... les "assistants d'éducation"...

Précisément, c'est en directeurs des ressources humaines que sont invitées à se transformer les sections syndicales d'établissement engoncées depuis des années dans la participation aux conseils d'administration. Car, non content de substituer aux surveillants et à leur statut une catégorie de personnels plus exploitée (sept heure de plus par semaine pour un salaire moindre, moins de congés, durée de contrat plus courte), le gouvernement fait recruter les dits assistants d'éducation par l'établissement (et non plus par le rectorat).

Première conséquence: ce sont aux conseils d'administration, où siègent les élus des sections syndicales, de se prononcer sur le recrutement (comme auparavant des C.E.S.). La direction du SNES a d'abord appelé à voter contre le recrutement, avant de s'emberlificoter et donner des conseils pour les bien recruter. Mais quoiqu'il en soit: l'essentiel s'est fait par le vote de la loi créant ces "assistants d'éducation", en février dernier. A l'époque, les dirigeants du SNES avaient eu comme ligne d'isoler totalement les surveillants en lutte pour la défense de leur catégorie, en particulier en n'organisant pas la moindre initiative rassemblant l'ensemble des personnels au moment du vote de la loi. Aujourd'hui, suivant le schéma nauséabond de la "grève reconductible", il en appellent à la décision "CA par CA".

Mais ce vote fait apparaître à quel point est intenable la participation des sections syndicales d'établissement aux conseils d'administrations, entre charybde (voter "pour" les assistants d'éducation) et scylla (priver l'établissement de surveillants). A cela une seule réponse: le mot d'ordre national lancé par le SNES de boycott des Conseils d'Administration, mis en place comme instruments de décentralisation, qui depuis vingt ans ont été un levier puissant de dénaturation des organisations syndicales.
Et il faut y insister: sans s'être jamais confondue avec la la "décentralisation", l'instauration des assistants d'éducation l'illustre, parce qu'ils sont recrutés localement, illustrent très bien ce qu'il en est de la politique du gouvernement, à savoir casser les statuts, liquider des corps entiers de fonctionnaires, en un mot faire disparaître toute garantie, toute règle existant à l'échelle du pays.

... Jusqu'à l'offensive des religieux autour du voile islamique

Il n'est pas du tout étonnant que la question du voile islamique (par exemple à Aubervilliers) ait connu une nouvelle résurgence. Après la défaite subie par les enseignants, tout ce que la France compte de forces réactionnaires veut pousser son avantage. Pourquoi les imams resteraient-ils à l'écart, en envoyant leurs missionnaires à l'école pour faire pression sur les brebis égarées, revendiquant le port du voile alors qu'à chaque fois que l'interdit est posé, les jeunes filles arborant ce symbole de leur propre oppression ... l'ôtent.
Et pourquoi ne s'inviteraient-ils pas de cette manière dans le "grand débat" sur l'école, puisqu'il est question de définir les règles localement, et que, depuis la circulaire Bayrou, chaque établissement est livré à lui-même?

Le gouvernement d'ailleurs est divisé sur la question. Non pas qu'il s'inquiète de la laïcité: colloques, réflexions sur l'enseignement du « fait religieux » se multiplient, en présence d'évêques, de pasteurs, de théologiens; on n'hésite pas à envoyer dans les établissements scolaires, au nom de la lutte contre le "racisme et l'antisémitisme", des organisations telles l'UEJF, ouvertement pro-sionistes, pro-Sharon; tous les jours le droit d'exprimer des opinions politiques à l'école est à reconquérir. La bourgeoisie voudrait former des "citoyens" ... qui ne fassent pas de politique! Mais est agitée aussi la perspective d'une loi d'une loi sur le port de signes religieux distinctifs. Si celle-ci devait vraiment voir le jour, gageons qu'elle désignerait (juste avant les régionales?) les jeunes filles enfoulardisées comme cible politique. Les voix du FN n'ont pas de prix. Et qui sinon le gouvernement et ses prédécesseurs sont responsables des la situation de détresse matérielle et religieuse d'une grande fraction de la jeunesse d'origine immigrée?

Mais la position des organisations enseignantes doit être claire et nette: soutien inconditionnel aux enseignants, pas de foulard à l'école, ni voile, ni croix, ni kippa. La lutte contre l'obscurantisme religieux, pour la défense de la laïcité, la défense de l'intégrité des jeunes contre toutes les Eglises, ne se divise pas établissement par établissement, salle de classe par salle de classe.

Autres objectifs de la future loi d'orientation en projet

D'autres objectifs de la "loi d'orientation" sont connus comme le loup blanc. X.Darcos, coauteur d'un ouvrage avec le "pédagogue des ministères" Meirieu, a même reporté la sortie de ce livre – quoique laissant filtrer des extraits qui confirment que l'objectif du gouvernement est d' accomplir des pas en avant dans la rupture du cadre national du traitement des personnels, des programmes, en faisant passer les rectorats, les établissements sous la coupe des élus locaux, des patrons du coin.

Un autre objectif fondamental, expulser les élèves de l'enseignement secondaire, vers l'alternance, filière bruyamment soutenue par Chirac lors de son déplacement à Auxerre. Au travers du discours sur la diversification du collège, il s'agit de poursuivre l'expulsion des élèves vers les stages, la formation patronale. Ainsi cette rentrée voit le dispositif de transfert des élèves de 4ème vers les lycées professionnels mis en place, après ceux de 3ème l'an dernier. Le gouvernement promet l'expulsion de 15 000 élèves vers les "lycées des métiers" dès janvier 2004. Et encore n'est-ce qu'une transition.
L'accord sur la formation professionnelle, la future loi sur la question, le nouveau contrat "de professionnalisation" s'inscrivent dans ce cadre

Enfin, dernier grand thème de débat, et non des moindres : le travail des enseignants, leur évaluation. Dès les « groupes de travail » convoqués cet été ont évoqué la bivalence des enseignants au collège, ainsi que la mobilité des PE et PLP vers le collège. Les PLP sont déjà des enseignants « bivalents », et les PE pourraient fournir une nouvelle génération de PEGC, d'autant qu'ils pourraient permettre ainsi le « redéploiement » des enseignants du primaire vers le secondaire. Darcos et Meirieu dans leur ouvrage commun censuré par le gouvernement, y tombent d'accord sur la question : il faut des enseignants bivalents au collège selon les fuites organisées dans la presse.

Et dans le primaire, comment ne pas s'attendre à ce que la question des directeurs d'écoles, corrélativement à celle des regroupements d'écoles notamment dans les grandes communes, dans le cadre de la "décentralisation", ne revienne à l'ordre du jour?

Le "Grand Débat": museler le corps enseignant en utilisant ses organisations syndicales

Le gouvernement affirme que tout le monde peut participer au "grand débat". Certes: comme on l'a vu, la cause est entendue. Mais d'ailleurs, les enseignants le savent, on leur a déjà fait le coup. Bayrou avait lancé une "grande consultation" préludant à son "nouveau contrat pour l'école". Allègre avait fait de même pour cautionner sa "réforme" des lycées. C'est donc en expert de ce genre de manipulations qu'il a refusé de siéger dans la "commission d'évaluation" de ce débat:

Votre démarche me surprend. Vous engagez ce débat... après avoir pris des décisions graves quant à l'avenir de notre système éducatif... Dans ces conditions, il m'est difficile de me prêter à quelque exercice que ce soit qui pourrait suggérer le moindre soutien, ni même sympathie tacite à votre démarche. »

Et de préciser que, de toutes façons, ses opinions sont suffisamment connues. D'une manière générale, le PS a refusé de prendre les places qu'on lui offrait dans cette commission (Jospin, Allègre, Lang, anciens ministres y ont été demandés, ainsi que deux députés). Le PCF, si.

Quant aux organisations syndicales, elles n'étaient pas là pour l'inauguration de cette "commission". Qu'on ne s'y trompe pas: elles n'ont pas une seule seconde l'intention de déclarer, comme Allègre – sur un terrain donc a minima – qu'il s'agit là d'une escroquerie.

Car quel est le but du "grand débat"? Le dispositif mis en place : création d'une commission d'évaluation, où tous seront écoutés, experts, gouvernement, directions syndicales. Puis, la deuxième phase de l'opération, doit être après rédaction d'un rapport par la commission d'évaluation, a discussion et l'amendement de ce texte dans tous les établissements par les acteurs locaux, dès novembre.

Les « acteurs locaux » sont bien entendu les représentants de parents, les élus et les patrons du coin, mais aussi, liées avec eux, les section syndicales locales. A tous les niveaux, il s'agit d'assommer les enseignants par un tintamarre de discussions décentralisées : aux directions syndicales de les y mener.

"*Nous sommes prêts à jouer le jeu*" (Gérard Aschiéri)

Il ne s'est pas passé une seule seconde depuis la fin des grèves sans que les dirigeants syndicaux ne cherchent à prolonger leur statut de garde du corps du gouvernement.

Ainsi dès la fin juin, en annonçant les « groupes de travail » sur le métier d'enseignant, puis le 28 juillet en préparant un budget en « hausse » nominale, le gouvernement obtenait des satisfécits. En l'occurrence la déclaration de la Ferc-CGT est la plus spectaculaire : *« en réunissant le 28 juillet un nouveau comité interministériel sur l'Education, le premier ministre essaie, avant la rentrée, de retirer l'une des épines que le gouvernement s'est mise dans pied. Il tente ainsi de répondre partiellement aux revendications et surtout aux luttes qui les ont portées.* ». Les déclarations d'Aschiéri au compte de la FSU ne sont que de pâles copies.

Mais l'annonce du "grand débat" a suscité de la part des bureaucraties syndicales une commune réaction: il faut y aller. La prime à marc Blondel, sortant du ministère avec la délégation du SNLC-FO:

« un débat tendant à replacer l'Education Nationale au cœur de la Nation, selon les propos du premier ministre, est un moyen de pointer l'ampleur des problèmes et d'éclairer les consciences à condition que le gouvernement dépasse la gestion corporatiste historique de l'enseignement, la participation des confédérations s'avère incontournable. »

Blondel veut sa livre de chair contre son billet: la peau des syndicats enseignants "corporatistes". Mais ceux-ci la vendent peu cher d'autant qu'elle est plus précieuse au gouvernement:

G. Aschiéri a annoncé l'intention de la FSU de « *jouer le jeu* », c'est à dire le jeu du gouvernement. Il réclame d'ailleurs : « *on aimerait que ce débat ne conduise pas à une loi de retouches, mais donne le cap pour l'école pour les 20 ans qui viennent.* » Vingt ans. Même le gouvernement Chirac-Raffarin n'en demande pas tant !

Réunies le 26 septembre, les fédérations de l'enseignement (sauf FO mais Blondel a parlé pour eux) indiquaient leur orientation commune . Après avoir accueilli la vague de mesures du gouvernement par un "*tout cela augure mal du grand débat que le gouvernement lance*", elles poursuivent:

"Pourtant le système éducatif a besoin d'ambition, de démocratisation et de transformation.
Les fédérations appellent les personnels à se saisir de toutes les occasions de débat pour porter leurs propositions et leurs revendications."

Elles se rallient totalement à l'initiative du gouvernement.

L'ennemi à combattre et vaincre, c'est le gouvernement Chirac-Raffarin

Mais les personnels de l'enseignement public, soumis en première ligne à un véritable harcèlement de la part du gouvernement, savent ou perçoivent que l'ennemi, c'est le gouvernement Chirac-Raffarin, que rien de positif ne peut se produire tant qu'il sera en place. Ils savent aussi et ont mesuré dans leurs Assemblées générales que pour le combattre, il faudra briser l'obstacle que représentent les directions syndicales, que chercher à le contourner est une voie sans issue (cf. les coordinations).

Ce n'est pas en criant "la lutte continue", en niant la réalité, qu'il est possible d'aider les enseignants à surmonter cette défaite. C'est en expliquant pourquoi ils ont été défaits, pourquoi le mouvement d'aller dicter leurs volontés à leurs organisations syndicales était juste. Tout se ramène à la nécessité de s'organiser pour combattre le gouvernement et le vaincre, et donc d'indiquer à cet égard quelles sont les prochaines échéances: la discussion parlementaire du projet de loi de décentralisation, le "grand débat sur l'école" dans les établissements et à tous les niveaux.

Que les personnels puissent à nouveau se rassembler dans l'unité pour le retrait du projet de loi de décentralisation; que le "grand débat" du gouvernement soit boycotté par les enseignants; voilà qui répond aux nécessités de briser l'offensive du gouvernement. Pour cela, la responsabilité des directions des fédérations syndicales de l'enseignement, et notamment de la FSU qui tiendra son congrès en plein "débat sur l'école", est totale.

Le 29 septembre 2003

On nous communique

Les enseignants réunis au lycée Virlogeux de Riom (63) sur l'heure d'information syndicale, le 25 septembre 2003, constatent que par le « grand débat », le gouvernement poursuit sa politique et veut préparer : l'approfondissement de la décentralisation ; la mise en place de la bivalence des enseignants au collège ; casser la grille des salaires et les systèmes de notation pour introduire le salaire au « mérite » ; expulser les élèves du cadre scolaire dès le collège ;

Nous rejetons totalement une telle politique. Afin d'empêcher le gouvernement de s'avancer dans cette voie, il ne peut y avoir avec celui-ci une quelconque discussion, un quelconque débat.
Nous nous adressons donc aux directions des fédérations et syndicats de l'enseignement (FSU, CGT, FO) ; afin qu'elles annoncent dès maintenant qu'elles refusent de « jouer le jeu », de se rendre à toute convocation du gouvernement dans le cadre du « grand débat ».

Qu'elles appellent au boycott national de la consultation dans les établissements.

Appel à candidatures de Yves Ankaoua (syndiqué Snuipp)/ congrès Fsu34
POUR BRISER L'OFFENSIVE DU GOUVERNEMENT CHIRAC-RAFFARIN
LA FSU DOIT APPELER AU BOYCOTT DU "GRAND DÉBAT SUR L'ÉCOLE",
RÉALISER LE FRONT UNI DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DE DÉCENTRALISATION.

Tirer les enseignements du mouvement du printemps pour préparer les prochains affrontements

Nous venons de subir une lourde défaite sur la question des retraites. Alors que le gouvernement avait clairement indiqué ses objectifs et sa méthode, les dirigeants syndicaux, pendant des mois, ont refusé de sonner l'alarme. Au lieu de préparer l'affrontement inévitable, ils ont accepté de discuter pendant des semaines avec les ministres des plans du gouvernement. Quand nous exigions qu'ils appellent à la grève générale pour le retrait du projet de contre-réforme des retraites, ils se dressaient contre ce mot d'ordre qui signifiait : affronter le gouvernement pour le vaincre. Le 10 juin, le gouvernement présentait son projet de loi sur les retraites à l'Assemblée. Ce même-jour, les dirigeants de la Fsu tenaient ostensiblement table-ronde avec Sarkozy, Ferry et Darcos. Le message était clair : la majorité UMP avait les mains libres.

Tout faire pour mettre ce gouvernement hors d'état de nuire

Chaque jour, le gouvernement Chirac-Raffarin multiplie les attaques contre les travailleurs. Or à propos de l'opération "débat sur l'école", G. Aschiéri, principal dirigeant de la Fsu, a déclaré : "Nous souhaitons jouer le jeu". Mais, participer au "grand débat sur l'école", ce serait apporter caution et soutien de notre fédération au gouvernement, alors que celui-ci présente au Sénat, dès le 10 octobre, le projet de décentralisation comprenant le transfert de 90 000 TOS aux régions.

La direction de la Fsu doit rompre avec cette orientation, et proclamer qu'il ne saurait y avoir "concertation", "dialogue social", "débat" avec ce gouvernement ultra-réactionnaire.
Qu'elle exige le retrait du projet de loi de décentralisation et organise la mobilisation pour l'obtenir.
Qu'elle décide de boycotter et d'appeler au boycott du "grand débat sur l'école".
Qu'elle propose aux autres fédérations de l'Education nationale et de la fonction publique un front uni contre le gouvernement sur ces objectifs.

Contre réforme des retraites :

Le gouvernement Chirac-Raffarin inflige une défaite politique au prolétariat avec la complicité des dirigeants CGT, FO et FSU

La majorité UMP adopte la contre-réforme des retraites

Le jeudi 3 juillet 2003, la majorité UMP à l'Assemblée nationale adoptait en première lecture le projet de contre-réforme des retraites. La discussion de ce projet avait été ouverte devant les députés par Jean-Pierre Raffarin le 10 juin 2003, sa prestation ayant été saluée par une *« standing ovation »* de la part des députés UMP. *Le Monde* du 12 juin 2003 commentait *« Retraites : Jean-Pierre Raffarin pense avoir gagné la partie ».*

En effet, le débat parlementaire s'ouvrait alors que brûlaient les derniers feux de la mobilisation contre la "réforme" des retraites bien que des centaines de milliers de manifestants aient encore défilé dans toute la France ce même jour. L'assurance de Raffarin était pleinement fondée. Les dirigeants syndicaux appelaient le soir du 10 juin à une nouvelle manifestation le 12, à Marseille, le plus loin possible de l'Assemblée nationale tandis que *« gouvernement et syndicats s'efforcent de sauver le baccalauréat »* (*Le Monde* du 12/06/03). Le gouvernement Chirac-Raffarin avait ainsi l'assurance que les dirigeants syndicaux ne contesteraient pas la *« légitimité »* du débat parlementaire et qu'aucune perspective ne serait ouverte afin que *« la rue »* ne dicte sa loi.

A l'issue de presque trois semaines de débat parlementaire, *Le Monde* du 3 juillet 2003 précisait *«Les députés n'ont modifié qu'à la marge le projet de réforme des retraites défendu par François Fillon ».* A partir du 7 juillet le sénat confirmait. *« Jeudi 24 juillet, 12 h 30, l'Assemblée nationale adopte définitivement le projet de loi sur les retraites » (Le Monde* du 26/07/03). L'instant a une telle importance politique que le journal a jugé nécessaire de préciser le jour et ... l'heure. Dans son discours du 10 juin, Jean-Pierre Raffarin avait déclaré :

« Depuis quinze ans, tous les gouvernements ont été confrontés à la question des retraites : les succès, les insuccès, les attentes ont permis une prise de conscience et une évolution des esprits. Il nous revient aujourd'hui de franchir le pas décisif. (...) Après les initiatives courageuses d'Édouard Balladur et d'Alain Juppé, et la création du fond de réserve par Lionel Jospin, la réforme des retraites que nous proposons est la première qui intègre vraiment les changements démographiques ».

Effectivement, pour la bourgeoisie, une avancée décisive a été réalisée. La voie est maintenant ouverte à la liquidation d'un acquis historique du prolétariat français. En réalité, il s'agit pour le capital de la réalisation d'un objectif poursuivi depuis plus d'un demi siècle.

Une conquête de la vague révolutionnaire de 1944-1945

Avec la défaite militaire du nazisme et l'effondrement du régime du maréchal Pétain, à la Libération, se développe en France une vague révolutionnaire. Celle-ci ne sera contenue que par la collaboration du PCF et de la SFIO au sein du gouvernement tripartite présidé par de Gaulle (en particulier la constitution du gouvernement MRP-PCF-SFIO alors que le PCF et la SFIO disposaient de 51 % des sièges au sein de la première Assemblée constituante élue en octobre 1945) et celle des dirigeants de la CGT. Une fois de plus, menacée de tout perdre, le mouvement du prolétariat posant pratiquement la question d'un gouvernement des organisations ouvrières, partis et syndicats, la bourgeoisie a été contrainte de faire d'immenses concessions. Dans son combat, non seulement le prolétariat se réappropriait les conquêtes issues de la grève générale de mai-juin 1936 (semaine de quarante heures, congés payés, conventions collectives, droits syndicaux etc.) mais il en arrachait de nouvelles, d'une importance politique capitale du point de vue de sa lutte contre le capital et de sa constitution en tant que classe.

Parmi ces conquêtes la plus fondamentale est celle de la Sécurité Sociale dont les fondements ont été définis par l'ordonnance du 4 octobre 1945. A peine les principes de cette ordonnance posés, la bourgeoisie, épaulée les dirigeants du mouvement ouvrier autant qu'ils le pouvaient, a cherché à en limiter et à en édulcorer l'application (voir à ce propos l'article *«Sécurité Sociale : une conquête révolutionnaire qui participe à la constitution de la classe ouvrière comme classe»* dans *CPS* n° 57 du 4/04/1995 et sa suite dans *CPS* n° 58 du 9/06/1995).

Il n'en reste pas moins que le prolétariat a conquis alors de nouveaux acquis en matière d'assurances sociales (vieillesse, maladie, maternité, accidents du travail). Ce sont des sous-produits de la vague révolutionnaire d'après guerre, se situant en France dans la continuité de celle de 1936 - laquelle s'inscrivait avec la révolution espagnole, au terme d'une vague révolutionnaire engagée avec la révolution russe d'octobre 1917.

Politiquement, la bourgeoisie française ne l'a jamais oublié. Tirant un premier bilan dans les colonnes du journal *Le Monde* du 2 juillet 2003, le baron Seillière, président du MEDEF, déclarait :

«Pour la première fois depuis des décennies, la volonté de réforme d'un gouvernement l'emporte sur la somme des réactions négatives, corporatistes, extrémistes, de refus et de blocage. Dans l'histoire économique et sociale de notre pays, c'est une page qui se tourne. Nos idées, lancées avec la refondation sociale en 2000 ont porté (...) Oui, nous sommes dans un pays réformable, qui reconnaît que l'organisation sociale « modèle 1945 » doit évoluer ».

Du point de vue du Capital, il salue l'événement comme il se doit. En effet, avec la contre-réforme des retraites, le gouvernement Chirac-Raffarin a réussi, en particulier en ce qui concerne le régime des retraites des fonctionnaires, là où tous les gouvernements avaient échoué depuis plus d'un demi siècle. C'est un événement qui n'a pas seulement une portée nationale. Lors du sommet européen de 2002 à Barcelone, auquel participaient main dans la main Chirac et Jospin, les dirigeants des quinze pays de l'Union Européenne se sont fixés un objectif commun : augmenter d'ici 2010 de cinq ans l'âge moyen de départ à la retraite. C'est pourquoi, dans les principaux pays d'Europe, les équivalents de Seillière, qui poursuivent contre leur prolétariat respectif les mêmes objectifs, n'ont pas manqué de féliciter le courage et la détermination du gouvernement français.

Les appétits du Capital

Au delà de l'aspect politique, pour le capital, la question des retraites recouvre des enjeux considérables. Il suffit de rappeler quelques données. En 2000, dans le régime général, pour l'assurance vieillesse le montant des pensions versées s'élevait à environ 55 milliards d'euros ; pour la même année ce sont 40 milliards d'euros qui ont été reversés au titre des retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC). Toujours en 2000 les pensions des fonctionnaires de l'État et celles des fonctionnaires des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers ont atteint respectivement 30 milliards et 7,6 milliards d'euros. Pour donner un ordre de grandeur, les pensions versées aux seuls fonctionnaires de l'État représentent plus de 10 % de son budget total (environ 277 milliards d'euros en 2002).
Les cotisations des salariés et des employeurs, l'État pour les fonctionnaires, qui alimentent les caisses de retraites, constituent une part du salaire. Le capital considère qu'il s'agit là d'un fardeau insupportable qui grève le coût de la force de travail. Son combat permanent pour lutter contre la baisse du taux de profit implique que le montant des pensions soit significativement diminué : il faut que les travailleurs cotisent plus et plus longtemps et que les employeurs cotisent moins. De plus, en France, la contre réforme Juppé de la Sécurité Sociale de 1995 n'a pas remis fondamentalement en cause le mode dominant des systèmes de retraites qui reste celui par répartition. Ainsi les assurances privées en matière de retraite, alimentant les fonds de pensions, ont connu un développement relativement limité. Les capitalistes français de l'assurance et les banquiers enragent. Pour eux il faut drainer l'épargne des travailleurs pour permettre enfin le plein développement des systèmes privés d'assurance en matière de santé, de retraite et d'assurance chômage. Il faut pour cela que les cotisations destinées à la Sécurité Sociale soient réduites à la portion congrue et que, par contre, soit pleinement ouvert le « *marché de la santé et de la protection sociale* ». Depuis des années les grandes compagnies d'assurance piaffent d'impatience : leurs propositions de « prestations » sont prêtes ; les plans pour développer les fonds de pensions sont élaborés. Il restait à ouvrir les vannes.

Plus d'un demi siècle d'une sourde lutte

La bourgeoisie a combattu dés le départ pour que l'application de l'ordonnance de 1945 soit limitée et freinée. A titre d'exemple alors que l'ordonnance prévoyait l'instauration d'un régime unique et par conséquent l'intégration de tous les régimes particuliers sur le régime général en les alignant sur le régime le plus favorable, une loi de 1948 confirme l'indépendance de ces régimes particuliers (d'où le fait que certains régimes dits « particuliers » ou « spéciaux » aient été maintenus dans certains secteurs tels ceux de l'énergie – EDF/GDF – les transports – SNCF/RATP, la banque de France etc., les travailleurs de ces secteurs obtenant, comme ceux de la fonction publique dans le code des pensions, de nouveaux acquis considérables).
En 1953, le gouvernement Laniel tentait de s'attaquer au code des pensions des travailleurs de la fonction publique. La grève générale d'août 1953 fit que les décrets-lois à cet effet ne furent jamais appliqués. Après la prise du pouvoir par de Gaulle en 1958, l'un des objectifs majeurs des gouvernements de la cinquième République fut de reprendre les attaques contre la Sécurité Sociale et en particulier contre les caisses de retraites (par exemples ordonnances de 1967). La grève générale de mai-juin 1968 imposera à la bourgeoisie de différer à nouveau une offensive généralisée contre cette conquête (quoique les gouvernements successifs ne soient pas restés inactifs en la matière) . Il en fut de même avec l'élection de François Mitterrand et d'une majorité de députés du PS et du PCF en 1981 puis en 1988 (là aussi les gouvernements dirigés par le PS ne sont pas restés inactifs, en particulier en matière de plan d'économie et de modification du mode de financement visant à substituer à la solidarité ouvrière la « solidarité nationale » en développement les financements au moyen de l'impôt et des taxes - la CSG a été instituée par le gouvernement Rocard).

Les plans Balladur et Juppé

En 1993, le gouvernement Balladur juge possible de reprendre l'initiative. Le terrain avait été préparé par le gouvernement précédent dirigé par Michel Rocard qui avait commandé et avalisé en mai 1991 un « livre blanc » concluant déjà à la nécessité d'une réforme des retraites.
Exploitant, le désarroi politique du prolétariat, la loi du 22 juillet 1993 (qui par ailleurs instaure le fond de solidarité vieillesse financé par la CSG) et ses décrets d'applications d'août instituaient une réforme du régime général qui allait devenir la référence à suivre pour servir au mieux les objectifs de la bourgeoise. En dix ans, la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite pleine passait de 37,5 à 40 ans, l'indexation des pensions se faisait désormais sur les prix et non plus sur les salaires et le calcul du salaire moyen annuel pour déterminer le niveau de la retraite de base passait progressivement des 10 meilleures années au

25 meilleurs années (ce qui sera atteint en 2008). La réforme Balladur a eu des effets considérables : en 2002 les « experts » estiment que le montant des pensions a diminué de 10 à 20 % selon les catégories professionnelles (sans compter le fait que depuis 2003, il faut effectivement justifier de 40 ans de cotisations pour faire valoir ses droits à une retraite complète).

En 1995, après l'élection de Chirac, le gouvernement Chirac Juppé entend poursuivre l'offensive. La contre-réforme Chirac-Juppé comportait deux volets : d'une part la mise sous contrôle de l'État, via le parlement, de l'ensemble de la Sécurité Sociale, d'autre part l'alignement des régimes de retraite des fonctionnaires et des régimes particuliers sur le régime général "réformé" par Balladur en 1993.

Confronté à la grève générale des travailleurs de la RATP et de la SNCF, au mouvement des travailleurs de l'Education nationale vers la grève générale, à d'immenses manifestations de tout le prolétariat, le gouvernement Chirac-Juppé, avec l'aide des dirigeants de la CGT de FO et de la FSU qui, déjà, refusèrent d'appeler à la grève générale ainsi que du PCF et PS (sous la direction de Jospin, le PS, prétextant de ne pas vouloir « politiser » le mouvement et au nom du « respect » de l'indépendance du mouvement revendicatif, refusa de s'associer aux gigantesques manifestations de décembre 1995), manœuvrait en repli. La réforme de la Sécurité Sociale était maintenue mais celle des régimes particuliers et du code des pensions était momentanément abandonnée.

Le gouvernement de la gauche plurielle prend le relais

En 1997, lors des élections législatives anticipées provoquées par Chirac, le RPR et l'UDF étaient battus. Le gouvernement de la gauche plurielle mis en place sous la direction de Lionel Jospin, gouvernement au service de la bourgeoisie, maintenait les objectifs du gouvernement Chirac-Juppé en matière de retraites. Mais pour avancer, il devait tenir compte des rapports politiques. Il a mis en œuvre le plan Juppé contre la Sécurité Sociale et poursuivi l'application de la contre-réforme Balladur.

Pour avancer vers la réalisation de la remise en cause globale des régimes de retraites, en opposition aux « méthodes brutales » de son prédécesseur, il associé les dirigeants des organisations syndicales ouvrières à la préparation d'une « réforme». Sans en rester là, il a instauré en 1999 le fonds de réserve des retraites que Raffarin reprend aujourd'hui à son compte et fait voter la loi Fabius sur l'épargne salariale. Le 10 mai 2000, Lionel Jospin installait le Comité d'Orientation des Retraites associant les « partenaires sociaux », en l'occurrence les dirigeants de la CGT et de FO à une concertation en vue d'une réforme.

Dans le même temps le MEDEF, sous la direction de Seillière, dans le cadre de sa « refondation sociale » avait ouvert des « négociations » avec les dirigeants des confédérations ouvrières sur les régimes de retraites complémentaires, les propositions patronales étant de porter à 42 annuités la durée de cotisation pour obtenir une retraite complémentaire à taux plein.

En janvier 2001, des centaines de milliers de travailleurs manifestaient contre le projet du MEDEF.

A l'approche de l'élection présidentielle, le gouvernement de la gauche plurielle décidait de temporiser en différant l'agrément du projet d'accord sans en remettre en cause les principes. S'appuyant sur le premier rapport du COR remis en décembre 2001, le candidat Jospin maintenait dans son programme pour l'élection présidentielle la nécessité d'une réforme des retraites. Il imposait au PS de s'aligner et surtout de ne pas s'opposer à la perspective d'un allongement des cotisations pour les travailleurs de la fonction publique (voir à ce propos l'article *« Parti Socialiste : deux mois avant le prochain congrès »* dans *CPS* nouvelle série n° 11 (n° 93) du 22/03/2003).

Le projet Fillon

En mai 2002, Chirac était élu triomphalement soutenu au second tour de l'élection présidentielle par le PS, le PCF, la LCR et les dirigeants de la CGT et de la FSU. Dans la foulée il disposait d'une majorité écrasante à l'Assemblée nationale avec l'UMP. Fort de cette victoire, le gouvernement Chirac-Raffarin s'est fixé comme objectif de réussir là où le gouvernement Chirac-Juppé avait échoué en 1995, tout en s'appuyant sur les « acquis » du COR : le « consensus national »sur la nécessité d'une réforme pour sauver le système de retraite.

A peine installé, le gouvernement Chirac-Raffarin engageait la première vague de son offensive (les lois policières, la loi Fillon aggravant la loi Aubry, la vague de licenciement, le budget de guerre contre la classe ouvrière...) contre les masses, jouant à fond sur le désarroi politique du prolétariat et sur les conséquences politiques de l'union nationale autour de la candidature de Chirac au second tour de l'élection présidentielle. Le plan Fillon sur les retraites est au cœur de la deuxième vague.

Ses grandes lignes étaient parfaitement connues de tous avant même le lancement de la concertation sur la réforme. Dans le collimateur se trouvent les fonctionnaires et le code des pensions. Pour l'essentiel, comme le prévoyait le plan Juppé, la durée de cotisation est portée de 37,5 à 40 ans à raison d'un semestre supplémentaire d'ici 2008 ; de ce fait le calcul des pensions est revu à la baisse en particulier en cas de départ anticipé (selon le CGT, d'ici 2020, le niveau des pensions devrait baisser de 20 à 30 %) ; les retraités ne bénéficieront plus des revalorisations indiciaires et statutaires accordées aux agents en activité.

Pour l'ensemble des travailleurs, le plan Fillon pose le principe, en fonction de *« l'allongement de la durée de l'espérance de vie »* d'un allongement de la durée de cotisation après consultation d'un comité de « sages », la perspective immédiate étant celle d'un passage à 41 annuités pour tous en 2012 puis 42 en 2020, voir plus et sans modification de la loi, au cas où *« l'équilibre des régimes de retraites »* l'exigerait, le COR étant finalement maintenu. Enfin, chacun savait que le plan Fillon ouvrirait la voie au développement des fonds de pensions en encourageant l'épargne individuelle à coups d'exonérations massives de taxes et de charges.

Pour tenir compte de l'expérience malheureuse face aux travailleurs d'EDF et de GDF, qui malgré l'engagement de la direction de la fédération CGT de l'énergie et celle de la direction confédérale de la CGT, avaient rejeté par référendum la réforme de leur régime particulier de retraite, la réforme des régimes spéciaux était formellement exclue du projet Fillon. Il s'agissait d'une manœuvre. Une fois le cas de la fonction publique réglé, il serait alors temps de s'en occuper.

Dés l'automne 2002, le gouvernement Chirac-Raffarin a défini son plan de bataille et son calendrier : le lancement de la réforme le 6 janvier 2003 par Jacques Chirac lors de la présentation de ses vœux aux « forces vives de la nation », le discours de J-P.Raffarin devant le Conseil Economique et Social le 3 février, les trois mois et demi de concertation jusqu'au 15 mai, la première communication devant le conseil des ministres le 8 mai, la présentation du projet au conseil des ministres le 28 mai, le début de l'examen par le parlement à la mi juin. Force est de constater que ce calendrier a été respecté, presque au jour près.

Les dirigeants syndicaux se prononcent pour "une réforme"

Le jour même où Jacques Chirac lançait la contre-réforme des retraites, les dirigeants syndicaux se prononçaient de leur côté pour une réforme. Le lundi 6 janvier, CGT, FO et FSU, avec l'UNSA, la CFTC et la CFDT, adoptaient une déclaration commune indiquant :

« ... l'ensemble des organisations syndicales membres du Conseil d'Orientation des retraites, réunies en intersyndicale, ont défini les principales lignes de force d'une démarche commune, afin d'aborder les négociations à venir, relatives à nos systèmes de retraites.

C'est dans cet état d'esprit qu'elles ont décidé de présenter leurs propositions communes pour consolider les systèmes de retraites des salariés des secteurs public et privé, face aux évolutions démographiques et à la baisse programmée du niveau relatif des retraites pour les salariés du secteur privé, afin de redonner confiance aux jeunes générations, dans la pérennité de la retraite par répartition.

Pour cela, les organisations syndicales affirment la nécessité d'une réforme qui ne peut ignorer la question de la répartition des richesses produites. ».

Se situant d'emblée sur le terrain de la *« nécessité d'une réforme »*, les dirigeants syndicaux donnaient leur feu vert au gouvernement pour s'engager. Ceci d'autant plus que le projet de déclaration ignorait tout des revendications élémentaires en la matière : maintien des 37,5 annuités pour les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises publiques , bas les pattes devant le code des pensions et les régimes spéciaux, abrogation des décrets Balladur.

Ils annonçaient ainsi qu'ils étaient disposés à s'engager dans la concertation organisée par le gouvernement. Pourtant, il ne fait aucun doute qu'ils savaient parfaitement où ce dernier voulait en venir. Leur déclaration se situait dans la lignée de leur participation assidue au COR.

Le gouvernement Chirac-Raffarin a parfaitement compris le signal, ceci alors que le 9 janvier 2003, le personnel d'EDF et de GDF rejetait par référendum le projet de protocole d'accord défendu par le gouvernement et la direction de la CGT. Le 8 janvier Fillon déclarait :

« Cette plate-forme montre que les organisations syndicales se placent dans la démarche que nous leur proposons, c'est-à-dire une démarche de négociation, de dialogue, de concertation (...) c'est une initiative que je considère comme positive ».

Le 12 janvier Francis Mer ajoutait :

« Au plus tard en juillet prochain, le gouvernement aura présenté devant l'Assemblée nationale sa politique de retraite et la fera passer ».

Alors que la concertation battait son plein, de groupe de travail en groupe de travail, François Fillon, répondant à l'impatience de certains députés de l'UMP, indiquait :

« Ce discours est aussi archaïque sur le fond. Il correspond à la manière dont on faisait de la politique il y a vingt ans. Moi, je suis d'abord comptable des engagements du président de la République, consistant à soumettre à la concertation toute modification législative ayant un impact en matière sociale. (...)Nous ne sommes pas, avec les partenaires sociaux, en conflit sur l'essentiel, à savoir la pérennisation de la répartition, mais en débat sur les modalités de cette pérennisation. Il faut donc aller jusqu'au bout de la concertation ! Les syndicats continuent de discuter dans les groupes de travail. Ils continuent, y compris la CGT, de se référer à leur déclaration commune sur les retraites. Je ne vois pas chez eux d'attitude de blocage » (Le Monde du 28/03/2003).

En conclusion de leur déclaration, les dirigeants syndicaux appelaient à une *« journée nationale de manifestations décentralisées, régionales ou départementales, le samedi 1er février ».* Le début d'une très longue série jusqu'à fin juin.

La concertation à l'œuvre

Suite à la déclaration de Raffarin, la concertation s'engage. *Le Monde* du 29 mai 2003 résume :

« La concertation débute les 6 et 7 février, rue de Grenelle. Syndicats et patronat sont reçus par Fillon et le ministre de la fonction publique Jean-Paul Delevoye. Du groupe confédéral en groupe technique, les réunions se succèdent à un rythme soutenu. L'ambiance est bonne, mais la méthode est jugée déconcertante. A la mi-mars, sans jamais avoir réellement négocié, les ministres rendent public un premier texte. A ce moment la question des carrières longues, évoquée par les parlementaires communistes et ceux de la majorité, émerge. Le numéro un de la CFDT, François Chérèque, et le président de l'UMP, Alain Juppé, en discutent en tête-à-tête à l'Assemblée. Le 3 avril, une deuxième journée de mobilisation rassemble plusieurs centaines de milliers de personnes. Signe prémonitoire, le CFDT n'en est pas. Le gouvernement est pressé. Le 18 et le 22 avril MM. Fillon et Delevoye reçoivent les partenaires sociaux. Officiellement la concertation est close. ».

La concertation organisée par le gouvernement, à laquelle se prêtent les dirigeants syndicaux - qui se déroule dans une bonne ambiance ! - est une manœuvre de grande envergure visant à annihiler la capacité de combat des fonctionnaires.

Comme *Le Monde* le rapporte, le gouvernement n'a pas en réalité modifié d'un iota son plan initial, les débats sur la question des carrières longues lancés par le PCF n'étant destiné qu'à faire diversion et à laisser croire qu'il y avait effectivement des négociations. Il s'agissait de tenter de masquer qu'il n'était en aucun cas question pour les dirigeants syndicaux d'exiger le retrait du plan Fillon : c'est-à-dire de combattre pour le maintien des 37,5 annuités pour les fonctionnaires et la défense du code des pensions, l'abrogation de la réforme Balladur.

Se sentant sûr de lui sur le dossier des retraites, le 28 février, à Rouen, Raffarin ouvrait un autre front et annonçait publiquement quels seraient les premiers transferts de compétence, dans le contexte de la mise en œuvre de la décentralisation, applicables à l'enseignement public (un véritable « plan social » de suppression de 110 000 postes dans la fonction publique d'État).

Les enseignants s'engagent...

A partir de la fin du mois de février les grèves dans l'enseignement publics vont progressivement se développer. Les enseignants manifestent ainsi leur volonté d'engager le combat contre le gouvernement Chirac-Raffarin. Si, souvent, l'élément cristallisant le déclenchement des premières grèves est l'annonce des transferts de postes, immédiatement, les enseignants, qui dans leur grande masse n'ont aucune illusion sur la concertation engagée sur la question des retraites, exigent le maintien des 37,5 annuités pour tous les fonctionnaires, celui du code des pensions et bien entendu le rejet de toute suppression de poste dans le cadre des transferts de compétence et de la décentralisation.

Dans de nombreux départements, villes, etc. la pression des enseignants s'est fortement exercée. A ces niveaux, les dirigeants locaux du SNES, et du SNU-IPP n'ont pu s'y opposer. Épaulés par les militants de la LCR et de LO, ils ont même pris l'initiative de chevaucher le mouvement naissant en appelant à l'action sous la forme de grèves reconductibles, d'actions diverses et variées, multipliant les initiatives contribuant à disloquer le mouvement.
Tout en sachant qu'à partir de début avril, le calendrier des vacances scolaires était un obstacle objectif à l'engagement d'un combat national et centralisé.

...conscients de l'enjeu

Dans les assemblées générales, les enseignants ont exprimé clairement qu'ils avaient pleinement conscience de l'enjeu de la lutte qui s'engageait. A titre d'exemple, dès le 18 mars 2003, l'AG des instituteurs grévistes de Montpellier votait à l'unanimité moins une voix l'adresse suivante aux dirigeants des fédérations, des syndicats de l'enseignement :

« - Exigez l'abandon de la contre-réforme des retraites, de la décentralisation, du cassage des statuts, des licenciements(...)
Cessez toute discussion avec le gouvernement
- Lancez un ultimatum au gouvernement : s'il ne retire pas ses attaques et ses projets contre l'Enseignement et ses personnels ainsi que son projet de contre-réforme des retraites, alors vous appellerez à la grève générale de la fonction publique et de l'Enseignement public ».

Les semaines suivantes, des centaines d'adresses aux dirigeants seront adoptées, le plus souvent à la quasi unanimité et contre la volonté des bureaucrates locaux. Au fil des semaines, nombre de ces motions seront reprises en tant que telles par des instances syndicales à tous les niveaux. Par tous les moyens, dans les assemblées générales, les dirigeants syndicaux, épaulés par les militants de la LCR (qui dans l'enseignement occupent d'importantes positions syndicales au sein de la FSU), chercheront à édulcorer la portée de ses motions, en intervenant pour substituer au mot d'ordre de grève générale celui de grève(s) reconductible(s), en essayant d'éviter que soit formulée l'exigence que les dirigeants cessent d'accepter la concertation et qu'ils rompent avec le gouvernement et en ergotant sur le mot d'ordre de retrait du plan Fillon pour y opposer le soit disant combat pour une « vraie » concertation. Souvent, face à la volonté des enseignants, leurs tentatives seront vaines. Par ailleurs aux initiatives nombreuses des enseignants pour constituer de véritables comités de grève sous le contrôle des assemblées générales, ils opposeront qui les intersyndicales, qui des "coordinations" dédouanant totalement les appareils et se situant comme eux sur le terrain de la "reconductible".

En posant la question de la grève générale, les enseignants avaient clairement conscience que, pour arracher le retrait du projet Fillon, il fallait engager le combat pour mettre à genoux et vaincre le gouvernement Chirac-Raffarin. Que pour aller dans cette voie, il fallait imposer aux dirigeants des syndicats de l'Enseignement, à ceux des fédérations de fonctionnaires et des confédérations qu'ils rompent avec le gouvernement et réalisent le front unique de leurs organisations en appelant à la grève générale. Les enseignants exprimaient plus ou moins consciemment qu'il ne s'agissait pas d'engager un simple combat revendicatif mais qu'il s'agissait d'une lutte politique dont l'enjeu était qui doit décider et donc en réalité qui doit gouverner ? De ce point de vue l'un des enseignement du mouvement de novembre décembre 1995 est resté bien vivant.

Le congrès de la CGT...

Le congrès de la CGT, qui s'est tenu du 23 au 28 mars à Montpellier était pour le gouvernement Chirac-Raffarin un moment d'une grande importance. Il s'est tenu alors que la concertation sur le projet Fillon battait son plein. Chacun avait en mémoire le congrès de décembre 1995. Le 4 décembre, au lendemain de l'ouverture du congrès, Louis Viannet et les dirigeants de la confédération n'avaient pas pu empêcher qu'une discussion s'ouvre sur la grève

générale, une moitié des intervenants à la tribune se prononçant pour que la CGT s'engage. Il est vrai qu'au moment du congrès, la grève à la SNCF et la RATP ne faiblissait pas, tandis que chez les fonctionnaires, dans les entreprises publiques, dans le secteur privé, les appels à la grève se multipliaient. Dans cette situation, il faut rappeler que dès le 5 décembre 1995, le gouvernement Chirac-Juppé avait manœuvré en retraite : Juppé tout en maintenant son plan pour la Sécurité Sociale annonçait qu'il n'était pas question de toucher au régimes spéciaux des fonctionnaires et des travailleurs des entreprises publiques ni de les aligner sur le régime général (Pour ce qui concerne ce mouvement voir l'important article dans *CPS* n° 61 du 20/01/96 intitulé *« La grève et les manifestations de novembre-décembre 1995 »*). Finalement, mais non sans difficulté, Viannet avait imposé sa ligne : contre la grève générale.

Lors du congrès de Montpellier la tâche de Bernard Thibault a été semble-t-il plus aisée. *Le Monde* du 28 mars 2003 indiquait : *«La direction de la CGT fait passer sa ligne sur les retraites »*. Le journal poursuivait :

« Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral chargé de la protection sociale, précisait d'emblée la position de la direction : « Ne nous trompons pas de bataille, la question n'est pas de défendre sa retraite, mais notre système de retraite solidaire ». Il ajoutait que le retour à 37,5 ans de cotisations pour tous « ne peut suffire pour garantir le doit à la retraite à 60 ans ».

La veille, des délégués contestataires comptant des militants proches de l'extrême gauche ou de Rouge vif, un courant du PCF, avaient élaboré un texte alternatif à la ligne confédérale – lu devant le congrès par un délégué d'Alstom Belfort : 37,5 ans de cotisation pour tous, préparation d'une grève générale reconductible ».

Une déléguée du CHU de Clermont-Ferrand a même proposé de « rompre la négociation » avec le gouvernement ».

Mais l'appareil de la CGT, dans la pure tradition stalinienne avait bien préparé son affaire.

« Jusqu'à l'intervention- bien préparée – de Marie-Hélène (Nord), qui a eu droit à un standing ovation de la salle. Déléguée de la Fédération du textile-cuir-habillement, elle décrit la condition des ouvrières du textile et stigmatise « les professionnels de la politique » avant de lancer : « je n'ai pas envie de voir la CGT confisquée par des procéduriers dont la plupart ne connaissent rien à la vie des usines ».

Le débat était clos et M. Le Diguou pouvait conclure, en annonçant l'intégration d'un amendement proposant de « taxer les revenus financiers des entreprises ».

Les opposants nombreux à s'être exprimés, n'ont même pas levé la main pour voter contre le texte de la direction ou s'abstenir. M. Le Diguou pouvait se féliciter devant la presse, du « vote quasi unanime qui donne beaucoup de force à la CGT » ».(Le Monde)

Ainsi, lors du congrès, les dirigeants de la CGT ont adressé un signal d'encouragement au gouvernement. L'appareil de la CGT avait repris les choses en main après son échec face aux travailleurs d'EDF-GDF. Il était hors de question de combattre pour le maintien des 37,5 annuités pour les fonctionnaires, de défendre le code des pensions et d'engager le combat pour le retrait du plan Fillon en préparant la grève générale. La concertation devait se poursuivre sur l'orientation définie lors de la déclaration du 6 janvier 2003. Cette orientation, Bernard Thibault et les dirigeants de la confédération allait être en mesure de la tenir jusqu'à la fin du mouvement.

A l'issue du congrès, Thibault, commentant l'appel à des "débrayages et des manifestations" de l'intersyndicale CGT-FO-FSU-UNSA pour le 3 avril, déclarait au journal *Le Monde*, à propos de la concertation sur les retraites :

« On a été écouté. Mais on n'a pas été entendu. C'est la raison pour laquelle il faut que le 3 avril voit une mobilisation nouvelle de la part des salariés du secteur privé comme du secteur public. » A la question « Mobilisation pour quoi ? » il répondait « pour confirmer les demandes que nous avons exprimées, avec les six autres organisations en début d'année » et il enfonçait le clou « Pour assurer le droit au départ à 60 ans, il faut rediscuter le mécanisme d'acquisition des droits. Autrement dit, on ne peut pas simplement se cantonner à un problème de 40 ans - 37,5 ans ».

... dans la foulée le congrès du SNES

Le congrès du SNES s'est tenu lui du 31 mars au 4 avril 2003. Confortés par les conclusions du congrès de la CGT, les dirigeants du SNES ont réussi à éviter que la question du combat contre le projet Fillon soit la question centrale du congrès et ont réussi à maintenir le cap fixé par Bernard Thibault. Alors qu'en tant que fonctionnaires, les enseignants étaient en première ligne face à l'offensive du gouvernement sur la question centrale des retraites, ils ont réussi à focaliser les débats sur la décentralisation et les mesures annoncées par Raffarin le 28 février. Du congrès ne ressortira, sur la question des retraites qu'une orientation calquée sur celle des dirigeants de la CGT : poursuivre les négociations pour une bonne réforme des retraites, se mobiliser pour infléchir les projets du gouvernement.

Que ce soit sur la question des retraites ou sur les 110 000 suppressions de postes dans le contexte de la mise en œuvre de la décentralisation les dirigeants du SNES ont opposé une fin de non recevoir aux premiers appels émanant des assemblées générales qui leurs étaient destinés pour qu'ils exigent le retrait des projets du gouvernement et s'engagent dans la préparation de la grève générale de l'enseignement public. Résumant les conclusions du congrès *Le Monde* du 4 avril 2003 commentait *« Les enseignants du SNES appellent à « étendre les grèves » »*, lesquelles, malgré l'approche des vacances, tendaient à se multiplier.

L'orientation définie par la direction du SNES, la grève "reconductible à tous les niveaux," est une orientation de partisans <u>des</u> grèves, de l'émiettement, d'ennemis de <u>la</u> grève, de l'appel à la grève générale, parce qu'ils en mesurent le contenu d'abord politique: une déclaration de guerre au gouvernement Chirac-Raffarin.

Et de ce congrès aucun écho aussi minime soit-il, n'est parvenu d'un combat qui aurait été engagé pour que les dirigeants du SNES appellent à la grève générale.

3 avril, 1er mai , 6 mai

Le 3 avril près de 500 000 travailleurs manifestaient avec la constitution d'imposants cortèges dans certaines villes (30 000 à Marseille, 10 000 à Bordeaux, 8 000 à Rennes, 15 000 à Pau....) et malgré l'absence d'appel central à la grève, les grévistes étaient plus de 340 000 dans la fonction publique d'État, soit 32 %. Préparant son acceptation du plan Fillon, la CFDT n'a pas appelé. Les « partenaires sociaux » ont été reçus une dernière fois par le gouvernement les 18 et 22 avril puis le gouvernement a annoncé que, comme il l'avait programmé, la concertation était clause et que le projet ferait l'objet d'une communication au conseil des ministres le 7 mai. Le jeudi 24 avril, à la télévision, François Fillon débattait "cartes sur table" avec Bernard Thibault et Guillaume Sarkozy représentant du MEDEF. Bien entendu, le contenu était identique pour l'essentiel à celui rendu public mi-mars : *« harmonisation progressive du public et du privé, augmentation de la durée de cotisation pour tous et la retraite « personnalisée »* (*Le Monde* du 24/03/2003).

A nouveau, le 1er mai, les manifestations sont relativement massives (300 000 manifestants environ). Les syndicats de l'enseignement public décidaient d'appeler à une journée de grèves le 6 mai, à la veille de la présentation du projet au conseil des ministres tandis que les confédérations appelaient à une journée nationale d'action le 13 mai et que la CGT proposait une manifestation nationale à Paris le dimanche 25 mai. De leur côté les dirigeants de la FSU annonçaient au programme entre le 13 et le 25 mai *« M.Aschieri envisage d'autres initiatives, « reconduction des grèves » et autres « journées de manifestations »* (*Le Monde* du 3/05/2003).

Le 6 mai, quatrième journée de grève dans l'Education depuis la rentrée scolaire, les manifestations et les grèves bien qu'ayant une ampleur relativement limitée au plan national ont été révélatrices de la volonté de combat des travailleurs de l'enseignement public. En réalité, les dirigeants des syndicats enseignants se sont évertués à disloquer le mouvement en poussant aux grèves reconductibles localement et en ordre dispersé, en se refusant à appeler à la grève générale des enseignants et des personnels de l'enseignement et en n'ouvrant que la perspective d'actions éparpillées. De fait les grèves sont massives et nombreuses mais alors que les uns décident de s'engager, les autres décident de rentrer en attentant le 13 tandis que certains qui ont fait grève pendant déjà plusieurs semaines depuis le mois de mars décident une interruption. Le 6 mai au soir, les enseignants étaient appelés à des journées nationales d'actions le 13, le 19 (baptisée *« temps fort national d'action »*) et le 25 mai.

Des centaines et des centaines de motions : retrait du plan Fillon ! appelez à la grève générale !

Pourtant à partir du 6 mai, ce sont des centaines de motions et résolutions qui seront adressées aux dirigeants du SNES, du SNUIPP, de la FSU de l'UNSA-éducation pour qu'ils exigent le retrait du plan Fillon. Par ailleurs du fait du refus des fédérations de fonctionnaires dans les autres secteurs que celui de l'enseignement public, pour l'essentiel, les grèves qui s'enclenchent restent limitées à l'éducation.
Mais, pour autant, les assemblées générales qui se tiennent aux impôts, dans les hôpitaux, dans les entreprises publiques et même dans le secteur privé s'adressent aussi aux dirigeants des fédérations et des confédérations pour qu'elles appellent à la grève générale. Des centaines de sections syndicales, des dizaines d'Unions départementales prennent position. Jusqu'au début du mois de juin, c'est un flot ininterrompu d'adresses qui parvient aux dirigeants des fédérations et des confédérations.

Le 8 mai Thibault tenait toujours son cap. Dans *Le Monde* du 8/05/2003, il déclarait :

« Je remarque que le gouvernement est obligé de tenir compte de l'émotion (sic !) *suscitée par son projet de réforme. Il va continuer de souffler le chaud et le froid, d'entretenir un faux suspense sur des décisions qui ne porteront qu'à la marge.(...).On ne décrète pas la grève générale devant une assemblée de 2000 personnes. Le 13 mai doit être une grande journée de grèves et de manifestations. L'UNSA et la FSU sont d'accord pour préparer une manifestation nationale à Paris le 25 mai. Si le gouvernement maintient son cap au conseil des ministres du 28 mai, c'est qu'il choisit l'épreuve de force. Nous préparons à cette éventualité.(...) Nous voulons que MM. Raffarin et Fillon ouvrent de véritables négociations sur d'autres bases ».*

La signification politique d'une telle déclaration est limpide. Elle indique au gouvernement Chirac-Raffarin : vous pouvez continuer à mettre en œuvre votre plan jusqu'au 28 mai...après nous ajusterons si nécessaire. En quelque sorte, Thibault confirmait son accord avec la « feuille de route » du gouvernement.

le 13 mai

Le 13 mai répondant à l'appel des confédérations et des fédérations syndicales, le prolétariat a massivement démontré sa volonté de combat pour arracher le retrait du plan Fillon. L'ampleur des manifestations dépassait celles de novembre-décembre 1995, même celle du 12 décembre. Plus de 2 millions de travailleurs dans la rue, des grèves nombreuses et massives en particulier dans les entreprises publiques et chez les fonctionnaires. 250 000 manifestants à Paris, 200 000 à Marseille, 100 000 à Toulouse, 80 000 à Bordeaux, 50 000 à Lyon et à Grenoble.

Les mots d'ordre : retrait du plan Fillon, 37, 5 annuités pour tous, abrogation des décrets Balladur, non à la décentralisation sont massivement scandés. Dans les cortèges, de nombreux manifestants exigent de Thibault, Blondel et Aschieri qu'ils appellent à la grève générale.

Le 13 mai au soir Thibault maintenait le cap. *CPS Nouvelle série n°12 (n° 94)* du 31/05/2003 résumait :

« Interviewé au soir du 13 mai sur France 2, sourire aux lèvres, Bernard Thibault, pour la direction CGT, reprenait mot pour mot l'avertissement lancé par Raffarin le 7 mai "ce n'est pas la rue gouverne". A la question de savoir s'il demande le retrait du plan Fillon, il biaise : "nous demandons de nouvelles négociations, sur d'autres bases". A la question de savoir s'il compte appeler à la grève générale, il répond : "si le gouvernement s'obstine, il fera le choix du rapport de forces" ».

Comme suite au 13 mai Bernard Thibault annonçait :

« Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, invite demain l'ensemble des autres syndicats à préparer « une grande marche sur Paris en famille, parce que la retraite concerne tout le monde ». (Libération du 14/05/03).

Dans le sillage de Thibault, la confédération FO s'exprimait, tout en se ralliant à l'initiative du 25 mai :

« FO a appelé dès mardi soir, ses unions départementales à « soutenir toutes les initiatives de grève et de reconduction ». En précisant « La pression doit continuer dans les jours à venir pour que le gouvernement revoie sa copie ; » (Le Monde du 15/05/03).

Le 15 mai au petit matin François Fillon convoquait à une ultime réunion de négociations. L'ensemble des confédérations s'y rendaient. Les négociations s'interrompaient dans la matinée puis :

«A midi, M. Fillon reçoit longuement M. Chérèque. Peu après, le conseiller social de M. Raffarin, Dominique-Jean Chertrier, rencontre des responsables de la CFTC et de la CGC. Un nouveau rendez-vous est fixé à 17 heures, au ministère du travail. La CGT fait vite savoir qu'elle n'y assistera pas. Les autres centrales s'exécutent. M. Cazettes (CGC) arrive le premier suivi de Jacques Voisin (CFTC), Guillaume Sarkozy (MEDEF), Bernard Devy et Roland Gaillard (FO). François Chérèque ferme le ban. La négociation reprend, mais la délégation FO claque la porte un quart d'heure après, non sans se plaindre d'avoir été « tenue à l'écart » de la préparation des discussions à Matignon. (...) Au même moment, à Matignon, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, assiste à la remise d'une médaille par M. Raffarin. Une bonne occasion de maintenir le contact malgré les sujets qui fâchent... » (Le Monde du 17/05/03).

Comme en novembre-décembre 1995, la CFDT révélait au grand jour sa nature d'organisation bourgeoise, corporatiste, cléricale et réactionnaire. Elle plongeait la première suivie par la CGC. Le 16 au matin, Fillon prévenait *«Il y a toujours des contacts. Il n'y a plus de négociations»*

Le 15 mai 2003 au soir, l'intersyndicale CGT-FO-FSU-UNSA adoptait la déclaration suivante :

« Les organisations syndicales nationales CGT, CGT-FO, UNSA, FSU exigent l'ouverture de véritables négociations sur de toutes autres bases que celles sur lesquelles s'enferme le gouvernement, et qui ont été affirmées dans la déclaration commune du 7 janvier 2003.

Les organisations syndicales apportent tout leur soutien aux multiples actions en cours dans les entreprises, les établissements, les bureaux, les localités et aux grèves et actions unitaires du 19 mai qui s'inscrivent dans le processus d'actions interprofessionnelles développé depuis le début de l'année.

Le journée du 25 mai doit être une étape décisive de ce processus et sera prioritairement marquée par l'organisation d'une très grande manifestation rassemblant un maximum de salariés de toute la France à Paris le 25 mai. Les organisations syndicales se reverront pour les suites à donner à cette action ».

En clair était maintenu autour de Thibault, le « front unique » des confédérations et des fédérations pour disloquer, casser, émietter le potentiel de combat dont le prolétariat avait fait preuve le 13 mai. Une véritable trahison. En renvoyant "les suites" après le 25 mai, ils faisait peser sur les grèves engagées dans les transports urbains un isolement mortel. Dans ces conditions, *Le Monde* du 17 mai 2003 pouvait constater *« Les grèves se sont arrêtées sauf dans l'éducation nationale ».*

Le PS s'embrase

Les 16, 17 et 18 mai se tenait le congrès du PS. Dans le cours de la préparation du congrès, aucune des composantes du PS n'avait clairement pris position sur la question de la réforme des retraites. Aucun courant, pas même le « Nouveau Monde » dirigé par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélanchon, ne s'était prononcé contre une "réforme" visant à aligner le régime des fonctionnaires et l'ensemble des régime particuliers sur le régime général. Le 9 mai une réunion du groupe parlementaire avait même pris position en faveur *« du passage aux 40 annuités de cotisation pour le secteur public »* (*Le Monde* du 9/05/03).

Mais, entre temps, les masses sont entrées en mouvement. Leur imposante démonstration de force du 13 mai a eu une répercussion immédiate au sein du PS. A l'occasion de son congrès. Le congrès recevait en grande pompe Bernard Thibault, entonnant l'Internationale *(« une salle en délire »* commentera le *Journal du Dimanche* du 18/05/2003), et osait adopter, certes une position le doublant complètement sur sa gauche. Une résolution unanime revendiquant :

« Nous exigeons le retrait des mesures Ferry qui font peser de lourdes menaces sur l'école de la République... Nous exigeons avec la même fermeté le retrait du projet Raffarin-Fillon qui entraînerait une baisse inacceptable du montant des retraites, la fin de la retraite à soixante ans, la mise en péril de la retraite par répartition et le recours inéluctable à la capitalisation »

Dans son discours de clôture du congrès, François Hollande exigeait *« le retrait des projets Fillon et Ferry »* (*Le Monde* du 20/05/2003) Dans la foulée, le PS appelait à manifester le 25 mai, rompant d'une certaine manière avec l'orientation de Jospin de novembre-décembre 1995.

Cette prise de position a semé la zizanie au sein du PS, Kouchner, Delors, Charasse et Rocard (à propos de ce dernier Fillon a déclaré *« Il y a des types, comme Michel Rocard, qui m'appellent toutes les semaines pour me dire « tenez bon ! » Le Monde* du 26/04/2003*)* sont montés au créneau pour manifester leur approbation du plan Fillon.

Même si, par la suite, les dirigeants du PS ont rectifié leur position en fonction de la tournure des événements, il est remarquable, que le 18 mai, la seule organisation parmi les organisations ouvrières traditionnelles qui en tant que telle ait pris position pour le retrait du plan Fillon soit le PS. A vrai dire après le 13 mai, était ouverte la possibilité que soit engagée la lutte pour que le gouvernement Chirac-Raffarin soit défait et que par la même son existence soit remise en cause. Tout pouvait basculer. La clef était entre les mains de Thibault, Blondel et Aschieri. Mais au compte du gouvernement, les dirigeants syndicaux ont jugé qu'il était possible de tenir bon.

19, 22, 25 et 27 mai

Le 19 mai, à nouveau, plus de 800 000 fonctionnaires manifestaient tandis que le mouvement de grève dans l'Education nationale perdurait, dans des conditions totalement désorganisées. On pourrait parler de "décentralisation" appliquée aux grèves.

Le 19 mai au soir, dans *France-Soir*, Thibault déclarait :

« Si la démarche politique se modifie, si on accepte de réelles négociations, on peut aboutir à une réforme en trois ou quatre mois, y compris, je le dis clairement, avec une signature de la CGT si cette réforme correspond à nos besoins et à nos attentes (...) Il n'y a pas de refus de principe, d'opposition culturelle de la CGT à l'approbation d'accord ».

A l'issue de cette journée de grève, face à la mobilisation des enseignants qui ne fléchissait pas, les fédérations de l'enseignement décidaient d'appeler à *« une nouvelle journée nationale de mobilisation »* pour le jeudi 22 mai en exigeant, dans un communiqué commun:

« l'ouverture de véritables négociations sur le retrait du projet de loi sur le transfert des personnels, le maintien des surveillants et des aides-éducateurs, l'éducation comme priorité, et sur les retraites [quand même – ndlr] *». (Le Monde du 21/05/2003).*

Avant même la manifestation du 25 mai, les fonctionnaires étaient appelés à une nouvelle journée d'action le 27 mai. Mais déjà les dirigeants de la CGT avançaient la perspective d'un nouveau « grand rendez-vous » le 3 juin. Alors que le projet de loi devait être présenté devant le conseil des ministres le 28 mai. Pour justifier la date du 3 juin, les dirigeants de la CGT donnaient le ton. *Le Monde* du 22 mai rapporte :

« Le pays va-t-il basculer dans le grève générale ? Si de nombreux cortèges de FO défilaient, lundi 19 mai, en réclamant une « grève générale interprofessionnelle », c'est bien le calendrier conçu par la CGT qui s'impose. Depuis le début du conflit, Bernard Thibault explique «une grève générale ne se décrète pas en appuyant sur un bouton ». Et que la confédération saura prendre « ses responsabilités » se préparant à l'épreuve de force ».

Celle-ci, si elle doit avoir lieu, est reportée début juin. A ceux qui voient dans le 2 juin une date « trop éloignée du dimanche 25 mai », ne permettant pas le maintien de la mobilisation, Jean-Christophe Le Digou, pour la direction de la CGT, répond par la nécessité de « gagner la bataille de l'opinion publique ».

Il est vrai que la semaine prochaine est marquée par le jeudi de l'Ascension et le pont qui l'accompagne. «Le gouvernement a tactiquement choisi son calendrier et présente la réforme au conseil des ministres la veille de l'Ascension», rappelle M .Le Digou (...) «Ce ne sont pas des conditions idéales pour lancer un mouvement d'ampleur», résume le secrétaire confédéral de la CGT. ».

Encore et encore , les 22, 25 (malgré les manœuvres, en particulier de la CGT, pour limiter la montée sur Paris et diminuer le chiffre des manifestants, supérieur au million), le 27 mai, les manifestations seront massives, des centaines de milliers de travailleurs scandant *« grève générale ».*

Le 25 mai, Thibault précisait dans le *Journal du Dimanche:*

"Arrêtons d'agiter ce vieux chiffon rouge (sic! – Ndlr). Nous ne faisons pas une manifestation avec l'objectif de renverser le gouvernement. Ceux qui sont dans la rue étaient parmi les plus mobilisés le 1er mai, l'an dernier, pour défendre les principes républicains (re-sic!- Ndlr)"

De son côté, Blondel répondait presque en direct à l'exigence des manifestants du 25 mai, interviewé pendant la manifestation: "*appeler à la grève générale ça veut dire vouloir faire sauter le gouvernement*".

Dans *Le Monde* du 27 mai, il complétera :

« J'ai utilisé à dessein les notions d'amplification", de "généralisation", de "coordination". Mais j'ai quelques craintes à employer le terme de "grève générale interprofessionnelle". Qu'on le veuille ou non, il renvoie à l'idée d'insurrection et, bien sûr, à une lutte politique contre le gouvernement. »

Dans la foulée il proposait :

"Il faut discuter avec le gouvernement, qui, je le regrette, a été la plume du MEDEF (...). Il faut faire jouer tous les paramètres en matière de retraite. Créons un mouvement, et si tous les paramètres bougent, pourquoi pas la durée ! (...) Je suis prêt à faire des ouvertures ».

Le 28 mai au soir, alors que le gouvernement avait adopté le jour même en conseil des ministres le projet de loi et programmé l'ouverture de la discussion à l'Assemblée nationale le 10 juin, CGT, FO, UNSA et FSU adoptaient une nouvelle déclaration commune :

«(...) les organisations syndicales CGT, CGT-FO,UNSA, FSU réaffirment leur exigence d'une véritable négociation et d'un débat démocratique pour construire le projet de réforme permettant de garantir l'avenir de nos retraites. Alors que les actions et les grèves sont décidées et se développent dans de nombreux secteurs, y compris dans les entreprises privées, CGT, CGT-FO,UNSA, et la FSU appellent les salariés à amplifier la mobilisation. Dans cette démarche, elles mettent tout leur poids.

En effet, seule une généralisation du mouvement, privé-public, et s'inscrivant dans le durée, pourra faire revenir le gouvernement sur ces choix néfastes. Dans cette perspective, CGT, CGT-FO,UNSA, et la FSU appellent les salariés à faire de la journée du 3 juin un rendez-vous majeur de grèves et de manifestations. Elles sont prêtes à donner, avec eux, à cette journée, tous les prolongements indispensables. ».

Ni pour les dirigeants de la CGT, ni pour ceux de FO, pas question d'appeler à la grève générale ; pas question aussi, alors que le gouvernement venait de donner la date d'une échéance décisive, celle du 10 juin avec l'ouverture de la discussion au parlement, d'appeler, comme la situation l'imposait alors, à une manifestation centrale et nationale de millions de travailleurs à Assemblée nationale pour exiger et imposer le retrait du plan Fillon. Le nouvel appel à l'ouverture d'une *« véritable négociation »* indiquait clairement au gouvernement qu'il pouvait s'engager dans l'ultime étape de son plan .

Dernières petites combines

Aux derniers jours de mai, la mobilisation des enseignants était loin d'être résorbée. Il restait au gouvernement et aux dirigeants syndicaux à gagner le temps nécessaire jusqu'à l'ouverture de la période des examens, et notamment le baccalauréat, puis des vacances. Le 27 mai le gouvernement convoquait un "comité interministériel sur l'éducation" qui ouvrait la porte à des négociations sur la question de la décentralisation. Dans le même temps, les commis de l'État à la direction de la SNCF, de la RATP et d'EDF/GDF multipliaient les déclarations et les notes internes pour dire que les travailleurs de ces entreprises n'étaient pas touchés par le projet de loi Fillon.
Dans ces conditions, les grèves programmées le 3 juin ont été suivies d'une manière très limitée. Rapidement, ces grèves, toujours contrôlées par la CGT, en particulier à la SNCF et à la RATP, se sont effritées : le 6 juin, à la SNCF et la RATP, *« le trafic était redevenu normal »*, perturbé seulement par les actions *« coups de poing »* impulsées pour la plupart par l'appareil de la CGT et SUD, les militants de la LCR et de LO.

Faute de perspective, les travailleurs ne se sont pas véritablement engagés. Une nouvelle journée de grèves et de manifestations était convoquée pour le 10 juin par l'intersyndicale CGT-FO-FSU-UNSA afin de provoquer une *« réplique cinglante au gouvernement »* (*Le Monde* du 5/06/2003)et dans le même temps une manifestation était annoncée... à Marseille le 12 juin... avec la participation de Thibault et Blondel. Commentant la journée du 3 juin, Le Monde indiquait *« La mobilisation faiblit, M. Raffarin affirme sa détermination »* (*Le Monde* du 4/06/2003).

Les 2 et 3 juin s'ouvraient les négociations sur le projet de loi sur la décentralisation, Nicolas Sarkozy ayant été chargé du dossier pour seconder Luc Ferry. Les dirigeants de la FSU, de la FERC-CGT, de l'UNSA-Education, du FAEN et du SGEN-CFDT ont accepté de s'y rendre et de participer. Après une semaine de « concertation », la FSU plongeait. Elle considérait comme positive *« l'avancée »* du gouvernement de restreindre l'application du projet de loi sur la décentralisation à 100 000 (les techniciens et ouvriers de services) au lieu de 110 0000 (les médecins, les assistants sociaux et les conseillers d'orientation étant provisoirement épargnés). Dans le même temps elle multipliait les garanties sur le fait que l'organisation des examens ne serait pas perturbée, laissant sur la question les enseignants livrés à eux-mêmes.

Le 10 juin : les dirigeants de la CGT jusqu'au bout, contre la manifestation à l'Assemblée nationale

Le 10 juin une nouvelle journée de grèves et de manifestations étaient convoquée par l'intersyndicale CGT-FO-UNSA-FSU. C'était le jour de l'ouverture par Raffarin de la discussion à l' Assemblée nationale. Encore une fois des centaines de milliers de travailleurs ont manifesté (plus de 1,5 millions selon les syndicats, 400 000 selon la police). A Paris il y avait probablement près de 200 000 manifestants. Selon *Le Monde* du 12 juin 2003, le mot d'ordre *« Raffarin démission »* était largement repris dans certaines parties du cortège. Incontestablement, arrivés place de la Concorde et appelés à se disperser, de nombreux manifestants ont refusé d'obtempérer en voulant se diriger vers l'Assemblée nationale . Mais la direction de la CGT avait pris ses dispositions. *Le Monde* du 12 juin 2003 rapporte :

« Dès 17 heures, alors que les premiers cortèges arrivaient au contact des grilles barrant l'accès au pont de la Concorde, les gardes mobiles recevaient l'ordre de mettre leur casques. Et tiraient, à 17 h 10, les premières grenades lacrymogènes. Le service d'ordre (SO) de la CGT prenait alors position devant le pont. Dans le long face à face entre manifestants qui voulaient aller jusqu'aux grilles et le « SO », les coups de gueules se sont multipliés. Quelques claques ont mêmes été échangées avec des cheminots GT. Un membre du SO ramassant une carte CGT jetée rageusement explique, blasé : « Je vais lui renvoyer, je comprends qu'il soit en colère ».
Les organisations syndicales redoutaient une manifestation parisienne plus tendue, et la CGT avait renforcé le dispositif de sécurité en tête de la manifestation. ».

A l'image de Bernard Thibault, les dirigeants de la CGT ont veillé au grain jusqu'au bout : ils ont fait en sorte que toute velléité de s'en prendre directement au gouvernement Chirac-Raffarin, à sa majorité UMP, même symbolique et désespérée, soit annihilée.

12 juin : Thibault...et Blondel convoquent à un enterrement de première classe

Le 12 juin, Thibault (CGT), Blondel (FO), Aschieri (FSU) et Olive (UNSA) ont convoqué à une manifestation et un grand meeting à Marseille. Comme il a été déjà souligné, le plus loin possible de l'Assemblée nationale... Le gouvernement Chirac-Raffarin a pu se permettre une dernière humiliation de ses fidèles serviteurs. Par la voix du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, l'une des figures de proue de l 'UMP, l'accès au stade vélodrome de Marseille leur a été interdit pour tenir leur meeting. Lamentablement, ils se sont écrasés et ont fait monter une tribune à l'entrée.

En réalité il s'agissait d'un enterrement de première classe. Une dernière fois a pointé l'aspiration des travailleurs à engager la lutte contre le gouvernement Chirac-Raffarin : à plusieurs reprises, selon la presse, les orateurs ont été interrompus par le slogan *« Grève générale, on est prêt ! Et vous ? »*. Mais il est clair qu'à ce moment, la partie était jouée en faveur du gouvernement.

Bernard Thibault se faisait copieusement siffler et interrompre. *Le Monde* du 13 juin rapporte

«Bernard Thibault, premier à prendre la parole, devait rappeler les thèmes de la campagne pétitionnaire contre la réforme des retraites. Incitant les militants à rencontrer l'opinion publique, à recueillir des millions de signatures et le cas échéant à porter aussi la contradiction aux élus de l'UMP, jusque dans leur permanences ».

Répondant aux manifestants à propos de la grève générale, il se permettait de rétorquer *« Si nous nous y mettons, peut-être que cela va se produire »*.

Marc Blondel suscitait la claque *en « maintenant sa proposition d'appel à la grève générale »* (*« une formule pourtant prudente »* souligne à juste titre *Le Monde* du 14/06/2003), grossier effet de tribune visant à faire oublier que pendant des semaines, dans le sillage des dirigeants de la CGT, ceux de FO, s'étaient opposés à ce mot d'ordre. Pour Blondel et ses proches conseillers, alors que les carottes étaient visiblement cuites, il s'agissait de tenter de plumer la volaille et de faire porter le chapeau aux dirigeants de la CGT et de la FSU.

Une nouvelle journée de mobilisation était annoncée pour le 19 juin…La messe était dite.

Premier bilan politique

Tirant un bilan du mouvement de novembre-décembre 1995, CPS n° 61 du 20 janvier 1996 expliquait :

« A l'évidence tous ceux qui prétendent que ces mouvements n'était pas politiques sont des demeurés, des imbéciles et/ou des alliés du gouvernement Chirac-Juppé, de fieffés coquins, des traîtres avérés. Toute lutte revendicative d'envergure, alors que s'accentue la crise du régime capitaliste, que s'aggrave la décadence de l'impérialisme français a obligatoirement un caractère politique. Mais cette fois, c'est l 'évidence, se sont affrontés une grande partie du prolétariat et de la jeunesse au compte de l'ensemble de ceux-ci et le gouvernement du grand capital, de la réaction noire. A supposer que les travailleurs participants à ces mouvements n'en aient pas eu conscience, il fallait le leur montrer. Mais c'est le contraire qui fut fait : au fur et à mesure que se sont succédées les manifestations, les mots d'ordre contre le gouvernement pour le chasser se sont multipliés. Par contre, les Blondel, Viannet, Le Nouanic, Jospin, Hue et leurs flancs-gardes de Lutte Ouvrière, de la LCR, du Parti des Travailleurs ont fait tout ce qui leur était possible pour empêcher que s'engage le combat ouvert contre le gouvernement Chirac-Juppé pour le vaincre et le chasser.

Blondel, la direction de Force Ouvrière, Viannet, la direction de la CGT, les directions des fédérations, de la FSU, de l'ex-FEN se sont dressés contre l'appel à la grève générale, contre la réalisation d'une formidable manifestation nationale à Paris, à l' Assemblée nationale, d'une descente massive là où siège le gouvernement. Plus encore, les directions des fédérations, des syndicats se sont refusées à appeler à la grève jusqu'à satisfaction dans nombre d'entreprises publiques, de ministères, à l' Education nationale et ailleurs ».

Appliquées au mouvement contre la réforme Fillon, ces lignes restent d'une totale actualité. En posant à l'adresse des dirigeants des confédérations et des fédérations, dès le mois de mars pour certains d'entre eux, la question de la grève générale, les enseignants, les fonctionnaires, les travailleurs des entreprises publiques mais aussi les travailleurs de nombreuses autres corporations indiquaient qu'ils étaient prêts à s'engager dans la lutte politique pour défaire, vaincre et chasser le gouvernement Chirac-Raffarin. Dans *Encore une fois où va la France ?* fin mars 1935, Léon Trotsky écrivait :

« Quels que soient les mots d'ordre et le motif pour lesquels la grève générale ait surgi, si elle embrasse les véritables masses et si ces masses sont bien décidées à lutter, la grève générale pose inévitablement devant toutes les classes de la nation la question : « Qui va être le maître dans la maison ?»

Grève reconductible, grève interprofessionnelle ou grève générale ?

Thibault et Blondel ont a plusieurs reprises, après le 13 mai, dit ouvertement, chacun à leur manière pour quelle raison ils s'opposaient à la grève générale. Ils ont en définitive expliqué que s'engager dans cette voie, c'était effectivement poser la question « qui va être maître dans la maison ? », en d'autres termes remettre en cause l'existence du gouvernement Chirac-Raffarin et ouvrir la voie à ce que le mouvement des masses pose pratiquement la question d'un autre gouvernement, d'un gouvernement à leur service, un gouvernement du front unique de leurs organisations, partis et syndicats, dont elles exigeraient la satisfaction de leurs revendications.

Dans leur combat contre la grève générale, Thibault et Blondel ont reçu un soutien politique bien utile de la LCR, de LO et du PT, organisations présentées comme les trois principales branches du "trotskysme".

Pendant des semaines la LCR s'est faire la championne de la grève reconductible, parfois qualifiée aussi de grève générale reconductible. Ainsi son porte-parole Olivier Besancenot déclarait au *Monde* du 15 mai :

« Question : Il y a quelques jours, vous appeliez à la grève générale. N'est-ce pas une façon de passer par dessus la tête des syndicats et finalement de se substituer à eux ?

Réponse : Bien sûr que non. Aujourd'hui, la question de la grève reconductible divise la gauche sociale et syndicale en deux camps : ceux qui veulent pousser et ceux qui veulent freiner(...) la LCR est un courant qui existe, qui participe à l'animation des grèves et qui tient un discours politique. Elle soutient tous les appels qui vont dans le sens d'une grève générale reconductible (...) Je vois que la FSU dans l'éducation ou les SUD appellent, eux aussi à la reconductible - Sic ! - *(...) C'est vrai que la direction confédérale de la CGT s'est pour le moment seulement*

prononcée pour un prochain rendez-vous la 25 mai. Ce qui m'étonne. Mais, de toute façon, on l'a bien vu en 1995, se sont les salariés qui jettent les dés »

Concrétisation de cette orientation, puisque « les salariés jettent les dés » , lors du CDFN de la FSU du 26 mai 2003, les militants de la LCR présents en nombre, ont rejeté avec la direction nationale de la FSU une motion disant « *...le CDFN de la FSU appelle à la grève générale des personnels de l' Education nationale de la culture, de l'enseignement agricole public (...)* ». Clairement, la ligne de « la reconductible » s'opposait au combat pratique pour que les dirigeants appellent à la grève générale.

De son côté, LO s'est exprimée clairement et sans faire de fioritures ... contre l'appel uni à la grève générale, apportant infailliblement son soutien inconditionnel à toutes les journées d'action et de mobilisation, appelant comme les dirigeants syndicaux à amplifier la lutte. Couvrant le meeting de clôture de la fête de LO, *Le Monde* commentait :

« Pour LO, donc, s' « il faut une riposte de tout le monde du travail », comme le proclame la banderole derrière Mme Laguiller, il n'est pas question pour autant, d'en appeler à la grève générale. La porte –parole préfère parler de la « nécessaire généralisation du mouvement qui sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » et souhaiter le succès des prochaines journées d'action à venir « pour que la grève limitée se transforme en grève de l'ensemble du monde du travail » (Le Monde du 10/06/2003*) »* .

Pour ce qui est du PT, en réalité de la politique du CCI, précédant de peu Blondel, il s'est fait lui, le champion de la "grève générale interprofessionnelle". D.Gluckstein, champion de la démocratie, concluait ainsi son éditorial dans *Informations Ouvrières* n° 591, du 28 mai 2003:

« Pour notre part, le Parti des Travailleurs, nous estimons que la reconquête de la démocratie exige la rupture avec les diktats de l' Union Européenne, le rejet de « l' Europe des régions » et la convocation d'une Assemblée constituante souveraine, dans laquelle les délégués, mandatés et contrôlés par le peuple souverain, définiront les contours et le contenu de la démocratie.

Qu'on partage ou non cette opinion, on admettra qu'il n'y aura aucun pas dans le sens de la démocratie sans l'ouverture immédiate, sans conditions, de négociations entre le gouvernement et les syndicats sur la base du mandat des 13, 19, 25 et 27 mai : 37,5 pour tous, public-privé ; retrait du plan Raffarin-Fillon et des mesures de décentralisation.

Le gouvernement s'y refuse ? Alors, que reste-t-il comme recours aux travailleurs, sinon d'en appeler comme ils le font dans leurs assemblées générales, à la grève générale interprofessionnelle dans l'unité des travailleurs, des fédérations et confédérations, pour la satisfaction des légitimes revendications ? N'est-ce pas cela, la démocratie ? »

Comme Blondel au même moment, le PT revendique l'ouverture de négociations. C'est en quelque sorte l'objectif qui est donné à la "grève générale interprofessionnelle", qui bien entendu n'est pas une revendication spontanée des travailleurs, ces derniers exigeant tout simplement la grève générale. Quelques jours plus tard, Blondel fera sienne, cette proposition. L'emploi des termes "grève générale interprofessionnelle", par le PT et Blondel n'est pas anodin. Il s'agit d'indiquer qu'en aucun cas la question de l'existence du gouvernement, du combat pour le défaire n'est posée. Hors de "l'assemblée constituante souveraine", point de salut...

Comprendre pour agir

Refusant de rompre avec le gouvernement et d'engager le combat contre lui les dirigeants syndicaux ont tout fait pour que celui-ci reste le maître dans la maison.

Plus encore qu'en novembre-décembre 1995, les travailleurs et les jeunes ont cherché la voie pour contraindre les dirigeants à rompre : c'est ce mouvement qui s'est cristallisé dans les centaines et les centaines de motions et de résolutions qui leurs ont été adressées. Mais les secteurs qui s'étaient engagés dans les grèves, essentiellement les enseignants, n'ont pas encore trouvé les ressources politiques pour surmonter l'obstacle. *Les* grèves reconductibles, ou pas, ce n'était pas *la* grève, la grève générale.

Les dirigeants des fédérations et syndicats enseignants ont réussi à maintenir ce cadre disloqué et à enrayer le mouvement naissant pour que se constituent de véritables comités de grève se centralisant au niveau national et prenant en charge la direction de la lutte politique pour briser la résistance des appareils.

Pour de nombreux travailleurs, la défaite a un goût amer et ils ne peuvent que constater que le gouvernement Chirac-Raffarin s'appuie sur sa victoire pour décupler son offensive au compte du capital. Surmonter cette défaite, se préparer aux prochaines échéances de la lutte des classes nécessite de reconnaître les faits et d'en tirer un bilan politique.

En mettant depuis des mois au cœur de sa politique la question de la défense des régimes des retraites contre les appétits du Capital, l'exigence de la rupture des "négociations", en combattant pour l'appel uni à la grève générale, puis pour la manifestation à l'Assemblée nationale, notre Cercle a posé les jalons de ce qu'aurait été la politique du Parti Ouvrier Révolutionnaire. Si un tel parti, ou au moins une véritable organisation révolutionnaire, avait existé en ce printemps, la situation politique aurait pu être modifiée. Il faut en tirer les conséquences et contribuer à sa construction.

Le 24 septembre 2003

Schröder annonce "*l'année des (contre)réformes*" ("*Agenda 2010*")

Grâce à 6 017 voix, le Spd, classé 1er parti aux législatives du 22 septembre 2002 devant la Cdu-Csu, a pu former un gouvernement qui ressemble au précédent : une coalition entre le parti ouvrier bourgeois et le parti bourgeois des Verts. Schröder, président du Spd, a succédé à lui-même, élu par 305 députés Spd et Verts sur 595 exprimés. Son discours de politique générale au Bundestag a été direct :

"Plusieurs acquis et règles de l'Etat-providence doivent être réexaminés à la lumière des réalités d'aujourd'hui."

Significativement, le ministère du travail dirigé par W. Riester, issu des rangs de l'appareil syndical a été substitué un 'super-ministère' de l'Economie et du Travail, dirigé par W. Clement, étiqueté proche du patronat et que Schröder avait accusé de jouer la '5ème colonne' de l'opposition, pendant la campagne électorale. Il a fait adopter par le Bundestag les recommandations du rapport préparé par la commission Hartz, sous le nom de '*services modernes pour le marché du travail*'.
Par exemple, les chômeurs célibataires doivent accepter des emplois jusqu'à 200 km de leur domicile, avec un salaire égal à 80% de leur qualification, sous peine de suspension des indemnités de chômage, pendant un délai qui peut atteindre 12 semaines. Dans chaque agence de l'emploi, a été instaurée une 'Personal-Service-Agentur' qui met des chômeurs de longue durée à la disposition des patrons. Pendant 6 semaines, le salaire peut être limité au montant de l'allocation de chômage. La législation sur le travail temporaire qui 'limite' l'intérim à 24 mois et interdit le recours répétitif au même travailleur sera aboli. *Etc.* (Les commentateurs n'ont pu s'empêcher de s'arrêter sur l'arrogance de la formulation même des recommandations, avec l'usage du langage des 'managers' à l'anglo-saxonne, comme 'job-centers', placement 'quick', 'job-floater', sans oublier le '*Ich-Ag*': littéralement "*Moi-société anonyme*").

Pour mettre en œuvre sa politique, le gouvernement bénéficie du soutien de l'appareil syndical. Les dirigeants ont une nouvelle fois refusé tout affrontement avec le gouvernement, à l'occasion des négociations salariales dans la fonction publique, où le gouvernement est directement partie prenante. Ce sera une augmentation de 4,4% sur 27 mois et le rattrapage de 10% des salaires au détriment des fonctionnaires des Länder de l'Est remis aux calendes grecques (2009 !). Quant au Spd, les 500 délégués avaient voté en congrès à la quasi unanimité - un seul contre, une abstention - le programme gouvernemental.

Pourtant, l'appareil syndical n'a pu, tout-à-trac, accepter la totalité du programme du gouvernement. Ainsi, il a refusé le projet formulé par Clement de restaurer une mesure du gouvernement Kohl qui avait dispensé les entreprises de 10 salariés ou moins d'appliquer le droit de licenciement, contre 5 salariés auparavant. Le gouvernement Schröder l'avait supprimée en 1998. Alors que le sommet du Dgb, mais aussi une partie du Spd, ont fait corps avec cette réaction, Schröder a dû désavouer son 'superministre'. Simple manœuvre ! Schröder, pas moins qu'avant, cherche à faire prendre en charge par les dirigeants des organisations syndicales sa politique anti-ouvrière. Et ces derniers s'y soumettent autant qu'il est possible. Il a repris l'opération 'Pacte pour l'emploi', opération de négociation tripartite (gouvernement, dirigeants du Dgb et des principaux syndicats, patronat).

Ce sont la bourgeoisie et ses exigences qui vont provoquer la rupture. Lors de cette réunion, le 2 février, le Bda (Medef allemand) présente ses revendications : pouvoir déroger, par la loi ou par convention collective, à la convention collective; dispenser de la législation sur les licenciements les entreprises jusqu'à 20 salariés; une réduction massive du taux de cotisations sociales; il enjoint les 'partenaires sociaux' à contenir les augmentations salariales en-dessous des gains de productivité; *etc.*
La direction du Dgb est prête à discuter sur tel ou tel point, mais les patrons présentent les 6 points comme un tout indissociable ! Ce que les dirigeants syndicaux rejettent, bien sûr ! Dernière tentative, le 3 mars. Le patronat est inflexible; les dirigeants syndicaux ne peuvent évidemment reculer, mais, comme effrayés par l'impasse, ils demandent un programme de relance. Refus de Schröder qui doit se résoudre à congédier les 'partenaires sociaux'.
'*On a assez parlé, il est temps d'agir*', déclare le président du Bdi (la Fédération des industriels allemands). Schröder a bien compris le message; lui aussi annonce : '*Le temps de la négociation est fini, maintenant, c'est celui de l'action*'. *Le Frankfurter Allgemeine*, un organe du capital financier, exhorte Schröder à se comporter comme Thatcher après 'l'hiver de mécontentement' de 1979. Les conditions politiques n'ont pas été aussi favorables depuis longtemps. Le Spd subit, ce début février une déroute sans précédent aux élections régionales en Basse-Saxe, fief du chancelier, et en Hesse (1er test électoral depuis les législatives, concernant 10,5 millions d'électeurs, ses plus mauvais résultats de l'après-guerre). Le secrétaire général du Spd, O.Scholz, a reconnu cette défaite '*Le message est clair, mais nous continuerons à poursuivre notre politique de réformes*'.

"*Aujourd'hui, nous exigeons des sacrifices de la société*" (Schröder, le 14 mars)

Les mesures présentées ne sont pas inattendues. Ce qui ressort du discours de Schröder au Bundestag, c'est leur ampleur, leur brutalité. Des pans entiers des acquis du prolétariat sont mis en cause. Un '*tabou est brisé*': la formule prolifère dans les commentaires. Avec délectation. Aperçu de l'Agenda 2010.

Jusqu'à présent, les allocations de chômage sont versées pendant 12 à 32 mois (en fonction de l'âge et de la durée de cotisations antérieures) correspondant à 67% des revenus antérieurs nets (s'il a des enfants). Après il a droit, pour une période illimitée, à l'assistance-chômage, payée par le budget fédéral, éventuellement augmentée d'une aide

sociale, payée par les municipalités. Désormais, les allocations de chômage ne seront versées que pendant 12 mois (18 pour les plus de 55 ans). Les fins de droits (1 800 000 chômeurs le sont depuis plus d'un an) devront se contenter de l'aide sociale (qui 'absorbe' l'assistance-chômage) : une sorte de Rmi. "*Vae victis!*" (Malheur aux vaincus !), entendait on dans la Rome antique. 'Malheur aux chômeurs'. Schröder en donne une formulation moderne, 'citoyenne', du haut de sa tribune, au Bundestag :

'Il ne sera permis à personne de vivre aux dépens de la communauté : ceux qui refuseront un emploi raisonnable devront s'attendre à des sanctions'.

Le droit de licenciement (jusqu'à 5 salariés) sera flexibilisé, les protections contre les licenciements remises en cause dans les très petites entreprises. Schröder informe les 'partenaires sociaux' récalcitrants – les organisations syndicales, bien sûr ! – s'ils refusaient "d'assouplir" les conventions collectives - qu'il légiférerait en ce sens. Dans un pays où la convention collective de branche (qui n'est pas nationale mais signée au niveau du Land) est un élément essentiel de ligne de défense de la classe ouvrière, c'est à une des revendications les plus obstinées du patronat que Schröder s'apprête à donner satisfaction.

Quant au système de santé, des coups très durs sont annoncés. Le principe est simple : se faire soigner coûtera cher pour beaucoup et plus cher pour tous les malades (consultations médicales, hospitalisation, réduction de prestations...). On entend ces commentaires amers : à l'annonce de la fin du remboursement des soins dentaires,'*désormais, on reconnaîtra les riches à leur bouche, comme dans les pays arriérés !* '

Les indemnités de congé-maladie seront, d'ici 2007, à la charge exclusive des travailleurs, les patrons étant désormais exonérés. Les choses n'ont d'ailleurs pas tardé. Le 21 juillet, un accord sur ces mesures a été paraphé entre la ministre en charge et l'ancien ministre de Kohl, représentant "l'opposition" parlementaire Cdu-Csu-libéraux. Pour faire bon poids, Schröder a présenté un plan substantiel d'aide aux capitalistes du bâtiment. Depuis, la politique en faveur directement des capitalistes a été accentué. En juillet, Schröder annonce que le plan fiscal - 10% de baisse de l'impôt sur le revenu - sera mis en œuvre un an plus tôt que prévu.

Au mois d'août, la commission Rürup, mise en place par Schröder dès sa réélection, '*a remis le résultat de ses travaux : 400 pages de sacrifices et, sans doute, encore plus pour ceux de demain.*', selon *Le Monde* (30/8) qui rapporte la réaction des dirigeants syndicaux : '*C'est un désastre et une capitulation devant des traditions qui ne sont pas les nôtres*'. Parmi les propositions: la retraite à 67 ans.

Opposition à la ligne Schröder

A la base du Spd, une opposition tente de se dresser contre le cours gouvernemental, alors que la direction a convoqué un congrès extraordinaire pour le 1er juin. Une douzaine de députés Spd se range à ses côtés. Le 13 avril, les délégués au congrès régional du Schleswig-Holstein remplacent le président par un opposant, présenté comme adversaire résolu de la politique de G. Schröder. Le 14, le chef du groupe parlementaire Spd, F. Münterfering convoque les députés contestataires. Le Ce du Spd apporte son soutien à G. Schröder (28 pour, 4 contre, 4 absentions).

L'opposition va se manifester au grand jour le 1er mai. Un million de personnes ont manifesté au total dans le pays, soit le double de 2002, selon la Dgb (la confédération ouvrière). Dans cette mobilisation, les manifestants veulent exprimer leur opposition à l'Agenda 2010. Ce sont les sifflements et les huées de 7 000 militants de la Dgb qui accueillent Schröder à Neu-Anspach, près de Francfort. Prenant la parole après lui, le chef de la Dgb, M. Sommer, doit prendre ses distances : "*Je suis au Spd mais je n'ai pas la même opinion que lui*". Ces propos rapportés par l'*Afp* indiquent la nature de l'opposition des sommets de l'appareil syndical.

La Conférence du Spd à Hambourg, le 7 mai, rassemble des militants '*en quasi-insurrection*', selon les termes du *Monde* (10/5). Des syndicalistes huent Schröder à son arrivée; à l'intérieur, son intervention est plusieurs fois interrompue. "Ce n'est pas pour instituer ces mesures que nous avons été élus", martelait un avocat, vieil adhérent du Spd et responsable d'une section locale. Et un autre: on a besoin de réformes, mais pas sur le dos des travailleurs.

La douche froide

Le 1er juin, Schröder obtient 90% des votes des délégués au congrès extraordinaire. On estimait, quelques semaines auparavant que l'opposition à la ligne Schröder représentait la moitié du Spd. Schröder a joué du chantage à la démission. Les procédés bureaucratiques n'expliquent pas tout. Les députés 'oppositionnels' ont signé un manifeste '*Nous sommes le parti*'. Mais leurs propositions ne vont pas plus loin que le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ('*Au lieu d'assainir les budgets publics par la seule voie de réduction des dépenses, nous devrions taxer les grandes fortunes*' – cité par *Imprécor*). Cette opposition anti-libérale ('*Nous avons besoin d'accroître la demande des revenus faibles et moyens, pour que la demande privée soutienne la conjoncture et crée des emplois. Les droits des salariés ne sont pas un obstacle mais une précondition pour un travail productif et qualifié...*') n'offre en rien une alternative. Voilà pourquoi le chantage à la démission de Schröder - basta kanzler (chancelier) ! – et le rappel des 16 ans d'opposition que le Spd a vécu après la démission du chancelier Schmidt en 1982 ont si bien marché.

Au cours du mois de juin, le manifeste va réunir 20 000 signatures de membres du Spd, loin des 10% des 670 000 membres nécessaires pour organiser un référendum permettant de remettre en cause la ligne de la direction. Beaucoup de membres du Spd 'votent avec leurs pieds' : 20 000 adhérents l'ont quitté depuis le début 2003.

"Echec historique de l'Ig Metall"

Le 2 juin – au lendemain du congrès extraordinaire du Spd - l'Ig Metall engage un mouvement de grèves dans les Länder de l'Est pour l'alignement de la durée de travail appliquée dans les länder de l'ouest (35 heures hebdomadaires en moyenne), les 310 000 métallos et électrotechniciens de l'ex-Rda étant au régime des 38 heures. Le 28 juin, K. Zwickel, dirigeant de l'Ig Metall, annonce l'arrêt du mouvement.
Le patronat allemand a refusé toute concession, utilisant la menace de 'délocalisation' dans les pays proches de l'Allemagne et qui seront intégrés en 2005 à l'Union européenne, si la mobilisation continuait. Il bénéficie du soutien ouvert du gouvernement Schröder-Verts. Quand K. Zwickel déclare ce jour : '*la triste vérité, c'est que la grève a échoué*', tout le capital allemand exulte. Schröder n'est pas en reste : '*Je suis très content que la grève soit terminée*'. '*Défaite en rase campagne d'Ig Metall ! Du jamais vu depuis 50 ans !*' (*Les Echos* - 8/7/2003)

En 1990, le gouvernement Kohl avait décidé, pour mener à bien la réunification, d'accorder la parité entre le mark de l'ex-Rda et le mark de la République fédérale; malgré l'opposition de la Bundesbank (et celle du Spd), qui voulait fixer le change en fonction du rapport des productivités entre les nouveaux Länder et ceux de l'Ouest, c'est-à-dire du simple au double. Ce taux aurait provoqué une chute brutale du pouvoir d'achat. C'est par crainte de réactions des masses laborieuses que Kohl a estimé nécessaire d'accorder ces concessions politiques. "L'unification monétaire" n'a pas pourtant aligné le pouvoir d'achat des nouveaux Länder. Dans les années suivantes, à la suite de puissantes mobilisations dans la métallurgie et dans le secteur industriel en 1991, les travailleurs, bénéficiant d'un écho favorable des masses de l'ensemble de l'Allemagne ont obtenu les promesses de l'Etat et des patrons de leur accorder progressivement les mêmes conditions qu'à l'Ouest. Ces engagements ne seront que partiellement tenus, alors que la logique du taux de profit a abouti à un immense chômage, et dans certains endroits, à de véritables déserts industriels. En 2003, c'est bien dans ces Länder de l'Est que le patronat a voulu l'épreuve de force et il s'est vu offrir ce retentissant succès.
"*Enfin, ça bouge en Allemagne*". La Frankfurter Allgemeine Zeitung jubile après ce "week-end mémorable. (...) Le gouvernement fédéral décide de baisser les impôts et Ig Metall échoue dans sa tentative d'imposer par la grève les 35 heures en Allemagne de l'Est". Selon Courrier International, ce journal rappelle également les récents congrès des sociaux-démocrates et des Verts, au cours desquels "la gauche gouvernementale a décidé de réformer l'Etat-providence et de libéraliser le marché du travail ". Quant au quotidien économique Handelsblatt, ce qui est peut-être plus important encore : la défaite du puissant syndicat Ig Metall . Trois semaines plus tard, K.Zwickel anticipe son départ de la présidence, prévu pour le prochain congrès fixé en octobre.

Crise dans la direction de l'Ig Metall

Ce n'est pas K.Zwickel qui a dirigé la grève pour les "35 heures". C'est le n° 2, J. Peters, prévu pour lui succéder à la présidence. Dès l'annonce de la grève, la campagne menée contre le syndicat et sa direction redouble de violence et se concentre contre J. Peters. Passons sur les attaques patronales. La direction du Spd a pris toute sa place. Jusqu'au gouvernement : le ministre de l'intérieur en personne, O.Schilly, a qualifié – sur la chaîne publique - Peters d'indigne "d'*occuper une fonction de dirigeant syndical responsable*". Le fait essentiel est que l'appareil syndical s'est déchiré. Deux pôles s'affrontent.
Peters représente le cours "traditionaliste". Dans l'affaire des '35 heures', il ne fait que revendiquer l'alignement sur les conditions obtenues dans la partie ouest. Encore, cet objectif doit être atteint en ... 2009. Il veille, comme traditionnellement, à n'engager qu'une mobilisation limitée : "grèves d'avertissement" d'abord, des débrayages d'une heure pendant plusieurs semaines; le mouvement est engagé dans le Land de Saxe, puis étendu, au bout de 2 semaines, à Berlin et au Brandebourg. 11 000 grévistes, selon *Le Monde*, le 23/6, 7 230 selon *Libération* du 24/6 (quelques sites de production de pièces détachées pour automobiles et d'ascenseurs) qui rapporte les "menaces" de J. Peters : "*Si on ne trouve pas un accord d'ici à la fin de la semaine* (la grève aura commencé depuis 4 semaines !), a *nous allons étendre la grève à l'Ouest*".
A l'autre pôle, les "modernistes", représentés par B. Huber, le concurrent de J. Peters à la succession de Zwickel. Contre l'avis de celui-ci, l'appareil a désigné le 1er. Il s'agit de la fraction de l'appareil prête à se soumettre le plus étroitement aux besoins du capitalisme national, par exemple les membres des Conseils d'entreprise. Ils sont naturellement alliés au gouvernement et à sa politique de prise en charge de ces besoins, s'affirment "constructifs" avec le gouvernement. La ligne de partage entre les 2 fractions dépasse la question des "35 heures".
La résistance d'un syndicat tel que l'Ig Metall hypothèque le succès des objectifs du gouvernement Schröder. Le plus grand syndicat du monde ne doit pas sa force qu'à son nombre (2,6 millions de métallurgistes et de travailleurs du textile en 2002), mais surtout parce qu'il organise au cœur de la classe ouvrière dans le pays qui dispose de la plus puissante métallurgie et secteur manufacturier d'Europe.
Peters s'est prononcé contre l'Agenda 2010. Il a promis un automne "chaud". On a vu ce que vaut le combat promis par Peters. Mais, la base de l'appareil cherche à faire écho aux aspirations des travailleurs - 80% des syndiqués, 9 600 métallos, avaient voté pour la grève dans les länder de l'est – et de cela la fraction Peters doit tenir compte.

" "En Angleterre, c'est M. Thatcher qui a détruit les syndicats. En Allemagne, nous le faisons tout seuls ". Cette remarque désabusée d'un ancien dirigeant d'Ig Metall, citée par Der Spiegel résume l'état d'esprit au sein du monde syndical allemand, depuis la grande humiliation enregistrée il y a 10 jours. Les défections du syndicat se sont multipliées (88 000 depuis le début 2003), mais, si les

métallos ont le cœur serré, une partie de la base n'entend pas se laisser dominer par l'abattement." (Les Echos, 8/7)

Fin août, la 1ère partie du congrès de l'Ig Metall a bien sûr élu la nouvelle direction du syndicat, le tandem convenu entre les courants - J. Peters président et B. Huber vice-président, seuls candidats – mais avec respectivement 66% et 67% des votes (le précédent président, Zwickel, avait obtenu 88% des votes en 1999). Un exceptionnel vote de défiance de la part d'un tiers des délégués (sans qu'on sache dans quelle mesure, ces oppositions se recouvrent) !

Les résultats des législatives du 22 septembre 2002

Le Spd, seul parti ouvrier (bourgeois), a reculé sensiblement, en pourcentage d'exprimés, (-2,4%) par rapport aux législatives de 1998, alors que le pourcentage de votants a diminué de 3,1%. Il est probable que les électeurs qui ont manqué au Spd se sont réfugiés dans l'abstention, même si le vote de l'allié du Spd, les Verts, ont progressé de 1,9%. Il faut rappeler que le vote Spd en 1998 était lui-même inférieur aux suffrages obtenus avant 1980 : 42,7% des exprimés en 1969, 45,8% en 1972, 42,6% en 1976 et 42,9% en 1980 ; alors que la participation était supérieure (jusqu'à 91,1% en 1972).

% d'exprimés	*Participation*	Spd	Pds	Verts	Cdu/Csu	Fdp	Extdr	Autres
1990	*77,8%*	33,5%	2,4%	5,0%	43,8%	11,0%	2,1%	2,2%
1994	*79,0%*	36,4%	4,4%	7,3%	41,4%	6,9%	1,8%	1,8%
1998	*82,2%*	40,9%	5,1%	6,7%	35,1%	6,2%	3,3%	2,7%
2002	*79,1%*	38,5%	4,0%	8,6%	38,5%	7,4%	1,0%	2,0%

Certains ont présenté le résultat obtenu par le Spd comme "miraculeux". Début mai, un sondage ne créditait-il pas la Cdu-Csu de 41% des intentions de vote, contre 31% pour le Spd ?

Début 2000, la Cdu était considérée comme "au bord de la débâcle" Le scandale des caisses noires touchait jusqu'à Kohl qui devra, malgré 25 ans de présidence, démissionner de la présidence d'honneur de ce parti; et aussi, le président en place, Schaüble. Cette crise faisant suite à l'effondrement de la Démocratie chrétienne italienne, *Libération* (24/1/2000) affirmait que la Démocratie chrétienne était en voie de disparaître du paysage politique européen, à l'exception de J-M. Aznar en Espagne.

Schröder montait en défense de la Cdu; il signait une "tribune libre" publiée par *Le Monde* (30-31/1/2000), titrée : "*La crise d'un parti n'est pas une crise d'Etat.*" (...) "*Je pense que la Cdu trouvera la force de faire le ménage chez elle afin de surmonter ce scandale. Mon parti, le Spd, y a d'ailleurs un intérêt objectif...*". Il déclarait : "*Notre système politique repose au moins sur 2 grands partis populaires. L'effondrement de la Cdu pourrait être le début de la haiderisation de la scène politique...*"

On craignait donc un processus à l'autrichienne, avec l'émergence d'un Haider national, R. Schill, le "juge sans pitié" de Hambourg, dont le score (19,4%), "(fera) *courir un frisson dans tout le pays*" (*Libération* – 25/9/2001) après les élections du land de Hambourg. Mais, aux législatives de 2002, le Parti de Schill a échoué (avec 0,8% et 4,2% dans son Land). Les organisations d'extrême droite, elles aussi, se sont électoralement évaporées. (Le faux Haider d'Hambourg a, d'ailleurs, décidé récemment de disparaître de la politique.)

Le Spd a payé 4 ans de soutien au gouvernement Schröder-Fischer. Dans les dernières semaines, face à la guerre impérialiste qui se précisait contre l'Irak, le net refus affirmé par Schröder d'y faire participer l'Allemagne a sans aucun doute joué en faveur des candidats Spd. Pour mesurer le recul électoral du Spd, il faut le comparer à l'effondrement du Parti socialiste et au total du vote pour les partis et organisations ouvrières en France.

La presse bourgeoise française, dans son ensemble, a insisté sur le recul du Spd en cherchant à prouver sa dépendance par rapport aux Verts. Elle a ovationné leur chef : "*Joshka superstar*" (*Le Monde*), "*Fischer, le Vert qui a fait gagner Schröder*" (*Le Figaro*) "*Le seul vainqueur est le parti écologiste*" (*Les Echos*).

Soutien sans faille à un gouvernement de défense de l'impérialisme allemand

Après la réunification de l'Allemagne, la Cdu puis le gouvernement formé par le Spd et les Verts ont défendu les nouvelles ambitions de la bourgeoisie allemande. La question de la guerre en est le terrain le plus accompli. En 1995, pour la 1ère fois depuis 1945, le Bundestag a autorisé l'intervention, au titre d'opérations militaires, de l'armée allemande hors de la zone de l'Otan (en ex-Yougoslavie, suite aux accords de Dayton). 45 députés Spd ont voté pour. 4 Verts aussi. Depuis le début 2002, le gouvernement Spd Verts a élargi le champ d'intervention de la Bundeswehr avec l'envoi de soldats en Afghanistan, sous couvert de l'Onu. Quant à l'Irak, la position adoptée par le gouvernement est celle qu'il estime conforme aux intérêts de son impérialisme (*cf.* Cps 12). La politique défendue par le Spd a été formulée par J. Fischer au nom du nouveau gouvernement (en octobre 1998) : "*Il ne s'agit pas de faire une politique étrangère* "verte", *il s'agit de faire la politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne...*". On peut substituer "social-démocrate" à "verte".

Le 'chancelier des patrons' n'a jamais fait mentir son sobriquet. Sans vergogne, il avait affirmé au journal *Le Monde* (20/11/1999) :

"*Je ne pense pas, ou plutôt je ne pense plus, qu'il soit souhaitable d'avoir une société sans inégalités.*"

"Schröder entrera-t-il dans l'histoire comme le 'libéralisateur' du capitalisme allemand ?" (Les Echos – 02/2000)

En février 2000, le gouvernement Schröder-Fischer se vantait d'avoir adopté "la plus importante réforme fiscale" de l'histoire de la Rfa. Elle prolongeait les mesures initialisées dès 1998 par O. Lafontaine (le dirigeant de la gauche du Spd, qui sera ultérieurement débarqué du gouvernement après une campagne du patronat l'accusant de complaisance envers les revendications ouvrières). Le gouvernement s'est appliqué à baisser massivement l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu. Si, formellement, tous les assujettis bénéficient de baisse d'impôt, le vrai cadeau est destiné aux riches (le taux maximum devait passer de 53% à 45%).

"*Un tournant de l'histoire de l'Allemagne...*" La mesure qui a amené cet éloge du *Monde* (16-17/7/2000), c'est l'exonération, à partir de 2002, des plus-values réalisées sur la cession de participation détenues dans les groupes allemands. Jusqu'alors, elles étaient imposés à un taux compris entre 40 et 50%. Le président du directoire de Siemens s'est exclamé :

"La réforme fiscale est clairement un pas dans la bonne direction. Elle va même beaucoup plus loin que ce à quoi je m'étais attendu."

Quand la majorité chrétienne-démocrate et libérale au Bundesrat (représentant des Länder) a rejeté le projet, le grand capital l'a rappelée à l'ordre : "*Nous avons besoin maintenant de la réforme fiscale.*" (déclaration publique du patron de Bayer le 12/7/2000); le 14, le Bundesrat l'adoptait!

Premières attaques contre le régime des retraites

La contre-réforme ("*la réforme vraiment historique des assurances retraite*", selon Schröder) adoptée en 2001 comporte 2 volets. D'une part, une réduction, année par année, du taux de pension de retraite par rapport au salaire grâce à une indexation appropriée. D'autre part, l'instauration des fonds de pension privés, dont la mise en place doit beaucoup aux directions syndicales (celle de l'Ig Metall, qui affirmait initialement son opposition de principe, a négocié avec la fédération de branche avant même le vote de la loi !)

Après le plan d'assainissement budgétaire, décidé en 1999, et la réforme fiscale, c'est le 3ème "chantier de grande envergure" du gouvernement pour "rénover l'Allemagne". L'hommage qu'ont su lui rendre les représentants du grand capital vaut bien un long réquisitoire. A titre d'exemple : "*Il faut reconnaître que M. Schröder se dépense beaucoup pour mettre en place les réformes qui, depuis longtemps, étaient en souffrance*" (le président du directoire de DaimlerChrysler Aerospace à *La Tribune* du 10/2/2000)

Gouvernement du chômage.

Lors de la formation de son gouvernement en 1998, Schröder avait déclaré que s'il ne réussissait pas à ramener, en 2002, le nombre de chômeurs à 3,5 millions (soit 8,4% ! au bout de 4 ans !), il ne mériterait pas d'être réélu. A l'approche des élections, le chômage s'élevait à 4 millions. Chômage de masse. Il atteignait même – en moyenne – 17,7% dans les Länder de l'Est. Le gouvernement a constitué une commission d'"experts", sous la direction du directeur du personnel de Volkswagen (P. Hartz) avec la mission de rendre ses conclusions avant les législatives. On en a vu la teneur. Schröder a obtenu l'unanimité de la direction du Spd sur les propositions. Mais plus encore, il a besoin de la caution des dirigeants syndicaux, qui lui accorderont sans réserve : non seulement un représentant de l'Ig Metall et un de Ver.di y ont siégé, mais ont adopté le rapport et ses recommandations.

Le Pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité, "engagement moral"... pour les appareils syndicaux

Le Pacte pour l'emploi a été lancé par Schröder, peu après la formation de son gouvernement. Les réunions régulières au sommet réunissent le Chancelier et 6 ministres; les responsables patronaux et les présidents du Dgb et des 3 grandes fédérations, Ig Metall, Ig Bce et Ver.di. Le 1er sommet a fixé les principaux objectifs retenus : une baisse durable des cotisations sociales à travers une "réforme" de la protection sociale, une réduction-flexibilisation des horaires, une réduction des heures supplémentaires, la promotion du temps partiel, une amélioration et flexibilisation des possibilités de départ en préretraite...

"*Le principal résultat du Pacte a été la conclusion de* " déclarations communes " (qui) *n'ont pas la portée de convention collective* (...) *et qui entraînent un engagement essentiellement moral.*" (extrait du "1er bilan du Pacte de l'emploi", Institut Ires – juillet 2001)

Si formellement les dirigeants syndicaux restent fidèles à certains principes comme le refus de toute concertation sur les salaires avec le gouvernement ("souveraineté des tarifs"), donc dans ce cadre, par glissements successifs, ils cèdent progressivement aux revendications patronales (par exemple, sur les clauses d'ouverture permettant l'"adaptation" des conventions collectives aux entreprises, "modération salariale").

Salaires : *"Un tournant des stratégies syndicales, notamment de l'Ig Metall"*

"*La déclaration du 4 janvier 2000* (à l'issue du 5ème sommet) *précise les exigences d'une* " politique orientée vers la création d'emplois et le moyen terme ". *Cette fois-ci, le texte négocié prévoit explicitement de prolonger la durée des conventions salariales et d'orienter les salaires en fonction des gains de productivité, excluant implicitement de*

compenser un éventuel surcroît de l'inflation. Il s'agit donc d'un renoncement à la sacro-sainte formule syndicale selon laquelle des salaires conventionnels doivent compenser, au minimum, l'inflation et les progrès de productivité. En contrepartie, les employeurs et le gouvernement acceptent d'utiliser, au cas par cas, les préretraites comme un moyen de la politique d'emploi, à condition d'éviter des charges supplémentaires aux assurances sociales. Cette concession répond à la revendication, formulée par l'Ig Metall en octobre 1999, d'une retraite facultative à 60 ans. L'Ig Metall renonce, à son tour, à faire figurer l'expression 'retraite à 60 ans' dans le texte. Cet accord est vécu comme un tournant des stratégies syndicales, notamment de l'Ig Metall." (Ires)

Le 11 janvier, alors que devait s'engager la négociation sur le renouvellement des conventions collectives salariales de la branche, la direction de l'Ig Metall a annoncé sa "recommandation" : 5,5% pour 2000 (12 mois). Le 28 mars, dernier jour de la "trêve sociale", que la direction syndicale a bien respectée, conformément aux pratiques traditionnelles, elle annulait les grèves d'avertissement prévues pour le lendemain et signait un accord en Rhénanie du Nord-Westphalie, le land pilote choisi cette année. Une hausse des salaires de 5,1% est convenue sur 2 ans (3% au 1/5/2000; 2,1% au 1/5/2001). L'Ig Metall abandonnait la revendication de la retraite à 60 ans (une préretraite progressive est instaurée à partir de 57 ans). Satisfaction de la fédération patronale :

"*Nos entreprises ont, pour les 2 prochaines années, un répit salarial et une base de calcul stable. En même temps, elles ont l'assurance que les réductions du temps de travail sont exclues pour les 3 prochaines années*".

Ce n'est pas la 1ère fois que les dirigeants syndicaux ont signé pour moins que les revendications minimales. Mais, en 2000, la "modération salariale" est apparue comme l'application délibérée des "déclarations communes" adoptées dans le cadre du Pacte sur l'emploi. La direction de l'Ig Bce (la fédération de la chimie dont le président est souvent accusé de jouer les "bras prolongés du chancelier"), avait même anticipé de 3 mois l'expiration de la convention de branche pour signer un accord avec application dans les Länder d'ouest, prévoyant une hausse de 4,2% sur 21 mois (2,2% au 1/6/2000; 2% au 1/6/2001).

En janvier 2002, la convention collective arriva donc à nouveau à échéance dans la métallurgie. Quelques jours auparavant, le 8ème sommet du Pacte s'était conclu sans avancée pour le patronat. Jusqu'au plus haut niveau de l'appareil syndical, on devait publiquement reconnaître que les travailleurs ont "*fait assez d'efforts de retenue*" ces dernières années et méritent enfin "*un plus réel*" (le président du Syndicat des services Ver.di). L'Ig Metall annonçait qu'il revendiquait 6,5% d'augmentation salariale... et, quelques semaines plus tard, le syndicat du Land pilote signera pour 7,1% mais sur 2 ans (4% à compter du 1/6 et 3,1% au-delà du 1/6/2003, + une prime exceptionnelle de 120 euros). Le capital financier – présentement, par la voix du Credit Suisse 1st Boston – donnait son avis :

"*Dans la mesure où la productivité dans l'industrie a crû ces dernières années de 3,5% par an, l'accord est, sur le fond, supportable*". Une dépêche de l'*Afp* (16/5/2002) précise pourquoi "*les employeurs ont quelques raisons d'être satisfaits. L'accord introduit un élément de flexibilité en prévoyant une clause de sortie pour les entreprises particulièrement fragiles. Le président d'Ig Metall a également promis que son syndicat allait approfondir sa réflexion sur la question*".

L'appareil contre-révolutionnaire syndical neutralise la classe ouvrière.

"*Etes-vous prêts à accepter la grève pour éviter une hausse salariale trop forte ?*". A la question du journaliste de *La Tribune* (20/2/2000), le président du directoire de Siemens, grand patron s'il en est, avait répondu :

"Nous n'avons plus les moyens de résister à une grève". Il avait poursuivi :" Les dernières années ont montré qu'en cas de grève, l'opinion publique relayée par la presse prenait aussitôt la défense des grévistes".

Il n'est pas exagéré de dire qu'avant même l'annonce initiale de la revendication salariale par l'Ig Metall, le capital financier était sur le qui-vive. Pour *Les Echos* (12/1/2000), "*ce n'est pas un hasard si l'économiste en chef de la Banque centrale européenne a appelé* (la veille de l'annonce) *devant une commission économique du Parlement européen, à une politique salariale modérée*", situant la place des ouvriers de la métallurgie allemande en Europe :

"...L'issue de ce bras de fer (entre patronat et syndicat de la métallurgie) semble plus important que jamais : avec la création de la monnaie unique, l'accord salarial dans la métallurgie allemande ne devrait pas seulement avoir comme habitude un rôle pilote en République fédérale, mais entraîner aussi des conséquences pour l'ensemble de la zone euro. (...) Nul doute qu'en cas de hausse jugée trop importantes, les banquiers centraux seraient tentés d'augmenter à nouveau leur taux d'intérêt directeur."

"La grève civilisée"

On connaît la suite. C'est l'œuvre des responsables syndicaux, leur savoir-faire pour ligoter le puissant prolétariat allemand : on donne le change en mettant en avant d'importantes revendications (au moins salariales). On respecte scrupuleusement la "paix sociale"...

Libération (2/5/2002) a rapporté comment la direction de l'Ig Metall avait préparé la "grève" de mai 2002 :

"La grève qui doit débuter le 6 dans la métallurgie suivra un nouveau concept, celui de la " grève flexible ", a annoncé l'Ig Metall. Les grèves seront tournantes, touchant tour à tour différentes entreprises, dont les grands constructeurs automobiles du Bade-Wurtemberg, mais pour une journée seulement, dans un 1er temps. L'objectif est d'éviter les ruptures de production en cascade, entraînant des mises à pied ruineuses pour un grand nombre de salariés en amont ou en aval des entreprises en grève. Le 1er jour de grève, 56 800 salariés de 20 entreprises du Bade-Wurtemberg seront appelés à débrayer. Le 7, 14 autres seront mobilisés (22 entreprises).

Le 8 sera "journée des Pme "... et ainsi de suite, prévoit l'Ig Metall, tout en gardant l'espoir que les négociations reprennent et aboutissent très vite après le début de la grève. La région de Berlin-Brandebourg ne devrait être appelée à rejoindre la grève qu'en 2ème semaine, s'il devient nécessaire d'augmenter encore la pression... "

C'est côté cour. Mais côté jardin, le 1er jour, K. Zwickel, président du syndicat, devant les employés d'une usine :

"Il ne s'agit pas pour nous de faire une longue grève, il s'agit d'obtenir un bon résultat. A partir de maintenant nous sommes prêts à négocier".

B. Huber, le nouveau n°2 de l'Ig Metall, dirigeant alors du syndicat dans le Land qui avait négocié l'accord, a défendu ce qu'il appelle la '' grève civilisée" (sic !) :

"Je ne suis pas partisan des affrontements à mort comme au Moyen Age. Pour moi, le syndicalisme, ce n'est pas tout ou rien. On sait d'avance qu'après la grève, il faudra bien continuer à travailler ensemble. Et les conflits du 21ème siècle ne doivent pas être menés comme au 19ème siècle." (Libération - 17/5/2002)

Il faut en prendre acte : la classe ouvrière, et d'abord dans son cœur, les métallos, n'a pas trouvé, à ce jour, les moyens de briser le carcan bureaucratique. Si dans certaines circonstances, les travailleurs protestent contre la fin des mouvements, cela n'a pas gêné l'appareil.

La seule rébellion d'ampleur est négative : la chute du nombre de syndiqués. Le Dgb comptait 11,8 millions d'adhérents après la réunification en 1994, moins de 10 millions en 1994 et 7,9 millions lors du congrès de 2002. Encore faut-il tenir compte du demi-million d'adhérents amenés par l'adhésion d'une fédération autonome lors de la constitution du syndicat Ver.di avec 4 fédérations du Dgb.

"Le pays à la productivité la plus élevée "

La bourgeoisie allemande se plaint régulièrement de subir des coûts salariaux record, chiffres à l'appui. Un chargé de mission, choisi par le gouvernement pour ses compétences – il est présenté comme "une des plus grandes figures du monde des affaires allemand" - rétorquait (en 1999) : "*Lorsqu'on critique les coûts salariés, il faut voir que l'Allemagne est le pays à la productivité la plus élevée*".

Selon l'expert Allemagne de l'Ocde (qui tient ses informations de source officielle allemande), "*la compétitivité, dangereusement effritée au début des années 1990, s'améliore à nouveau depuis 1995 (la modération des syndicats allemands ces dernières années y étant pour beaucoup).*" (*Libération* - 18/12/2002). C'est dans cette réalité qu'il faut apprécier le taux d'exploitation de la classe ouvrière allemande.

Le combat efficace des patrons contre les conventions collectives... grâce à la cogestion

L'affiliation aux conventions collectives n'est pas obligatoire. Le nombre de salariés couverts diminue : 76% dans l'ouest de l'Allemagne en 1998 et 70% en 2000 (respectivement 63% et 55% à l'est), selon une étude de l'Ires (mars 2003). Elle a abouti à la conclusion qu'un quart seulement des entreprises industrielles (y compris non affiliées) et la moitié des banques respectent entièrement les conventions collectives. L'Ires commente:

"Les conventions collectives ont cessé de s'appliquer avec une force évidente; ce n'est plus briser un tabou que de s'en écarter. Les acteurs professionnels, eux-mêmes, via toute une gamme de clauses d'ouverture et de détresse, ont créé des possibilités de dérogation par rapport aux minima conventionnels (...) dans toutes les branches. S'y ajoute le nombre croissant de "pactes pour l'emploi" signés au niveau des entreprises; avec ou sans l'accord des acteurs de branche, ils suspendent des acquis conventionnels en échange de promesses d'investissement et/ou de garanties de préservation de l'emploi pour une durée déterminée. Les clauses de détresse et d'ouverture semblent désormais faire partie intégrante du paysage conventionnel, tout comme les pactes locaux pour l'emploi. Mais il ne faut pas oublier les transgressions plus ou moins tacites des conventions collectives, en dehors de toute négociation ou tout accord, qui constituent probablement le gros des déviations."

"Ce n'est pas un point de vue majoritaire à l'Ig Metall"

Pour autant, la résistance du prolétariat à la destruction des acquis s'exprime dans les syndicats, qui restent des syndicats ouvriers, comme le montre la réponse du "moderniste" Huber, le partisan de la "grève civilisée" (article déjà cité), à la question : En contrepartie des 4% vous avez dû accepter une possibilité de décrochage des entreprises en difficulté. N'est-ce pas le début de la fin du système allemand des conventions de branche ?

Il avait répondu :

"*Le fait est que la situation des entreprises est souvent très différenciée. Je suis personnellement pour aller vers plus de possibilités de différenciation, selon la situation des entreprises. Mais ce n'est pas là un point de vue majoritaire à l'Ig Metall. Et pour un tel projet, il faut rassembler derrière soi plus qu'une simple majorité...*"

"Le grand malade de l'Europe"

D'autres pays, la France, notamment, sont pointés comme "homme malade de l'Europe", selon l'expression traditionnelle. Mais, par sa place en Europe - la 1ère au plan économique (un quart du Produit intérieur brut de l'Union européenne) et dominant au plan politique, malgré les efforts contraires de la France - l'Allemagne, en récession ou la frôlant depuis 2 ans, inquiète plus que tout autre les capitalismes européens. Sommé de régler la question du déficit public et de l'endettement croissant qui s'en suit, au moins pour respecter les critères du "Pacte de stabilité" que l'impérialisme allemand, en phase avec la France, avait fixé, Schröder répond. A l'occasion de la préparation du

budget 2004 (selon les termes de l'Afp), il s'en est pris à certains pays européens qui accusent la France et l'Allemagne de laisse filer leurs déficits et exigent des sanctions financières contre eux. Rappelant le cas de l'Espagne et la croissance de son Pib de 0,7% au 2ème trimestre, il a souligné : "*C'est bien joli, mais ce n'est pas difficile quand plus de 1% de son Pib est fourni par les aides de Bruxelles auxquelles l'Allemagne contribue à hauteur de 25%.*" En interpellant la Commission européenne, Schröder se justifie, également, auprès de sa propre bourgeoisie, qui estime insuffisantes les attaques anti-ouvrières. Personne, d'ailleurs, n'a estimé devoir rappeler combien l'Union européenne et l'euro ont bénéficié au capitalisme allemand comme à chacun.

On comprend l'enthousiasme des bourgeoisies européennes devant la "défaite historique" du l'Ig Metall, dont elles découvrent l'"invincibité" depuis sa reconstitution après-guerre. Pour *Les Echos*, cela prouve que les "*blocus* (syndicaux) *peuvent être levés*".

Pour *Le Monde*, les contre-réformes, annoncées par Schröder, "*décrispent le débat économique européen*".

Les victoires électorales des partis bourgeois en France, Aznar, Berlusconi et autres, mais aussi le gouvernement Blair – jusqu'à présent incontournable pour la bourgeoisie anglaise – et l'offensive, victorieuse, contre les acquis fondamentaux des classes ouvrières stimulent les bourgeoisies européennes. En Allemagne, le gouvernement Schröder-Fischer doit tenir compte d'une majorité Cdu-Fdp à la 2ème Chambre, représentants des Länder. Non seulement, cette situation ne freine pas la politique anti-ouvrière de Schröder mais la facilite et l'aiguise. Certains milieux vont jusqu'à suggérer la reconstitution d'une "Grande coalition" (désignant le gouvernement Spd-Cdu, de 1966 à 1969, sous la présidence de l'ex-nazi-dénazéifié, Kiesinger; auquel la petite coalition entre le Spd et les libéraux ont succédé dans les gouvernements des chanceliers Spd, Brandt puis Schmidt, jusqu'en 1982).

Pour un gouvernement du seul Spd

L'article sur l'Allemagne dans Cps77 (6/4/1999), écrit quelques mois après les législatives de 1998, se terminait ainsi :

"En 1996, face à l'offensive généralisée de la bourgeoisie et de son gouvernement, la question du pouvoir a commencé à affleurer, dans le prolétariat, dans les termes: il faut chasser le gouvernement Kohl !

Lors des élections de 1998, les masses laborieuses ont fourni la réponse possible avec l'organisation dont elles disposent, le Spd : vote massif en faveur du Spd; les partis bourgeois sont défaits et le gouvernement Kohl chassé.

Le Spd a immédiatement constitué, avec les Verts, un gouvernement au service du capital qui s'est rapidement mis en ordre de bataille. Cela pèse sur les masses, d'autant que cela apparaît comme un engrenage inévitable pour la classe ouvrière en Europe.

Pour se défendre contre les remises en cause de ses conditions d'existence qu'exige la défense du mode de production capitaliste et arracher les revendications, le prolétariat aura à combattre et battre ce gouvernement. Dans ces affrontements, pour les préparer, il lui faudra se dresser contre les appareils syndicaux, les dirigeants du Dgb, leur imposer qu'ils rompent avec le gouvernement et le patronat - qu'ils soutiennent sans réserve -, avec la " cogestion " sous toutes ses formes, et d'abord leur imposer la rupture des " négociations " préparant le " pacte de solidarité ". "

On l'a constaté : l'affrontement avec l'appareil n'a été qu'ébauché. La presse française en a donné quelques rares aperçus. Ainsi, au congrès de l'Ig Metall d'octobre 1999, c'est sous les sifflets des jeunes que Schröder était accueilli. Mais l'appareil a détourné politiquement l'hostilité des jeunes métallos. Un responsable du syndicat intervint : "*Nous voulons une autre politique mais pas d'autre gouvernement. (...) Le syndicat ne fera rien qui pourrait aider les conservateurs. C'est une question de tactique politique. Il ne commettra pas l'erreur de mettre des milliers de gens dans la rue, même si cela ne serait pas difficile vu l'humeur actuelle*".

A l'intérieur du Spd, l'"opposition" avortée a affirmé qu'elle appuie "*notre gouvernement dirigé par le Spd et notre chancelier Schröder*".

A quelques mois des législatives de 2002, pour mobiliser l'électorat ouvrier, Schröder, au congrès du Dgb, croyait bon d'insister sur les "gestes forts" de son gouvernement en leur faveur; citant, en particulier, le rétablissement du droit au maintien intégral du salaire lors des arrêts maladie (financé par les employeurs) et à celui à la protection contre le licenciement. Comme l'a rappelé la revue de l'Ires, "la 1ère mesure avait déclenché, en 1996, une vague de grèves spontanées sans précédent depuis le début des années 1970; la 2ème avait provoqué le retrait des syndicats du 1er pacte pour l'emploi mis en place par le chancelier Kohl."

Ce mouvement a été bloqué depuis la constitution du 1er gouvernement Spd-Verts. Le prolétariat allemand a subi des reculs, pas de défaite. Il est confronté à des attaques sans précédent depuis longtemps. Il faut faire fond sur sa volonté de défendre ses acquis, sa puissance d'organisation, la conscience qu'il en a. On peut reprendre en conclusion celle de l'article cité :

"Compte tenu des relations politiques, le prolétariat sera poussé à contraindre le Spd à rompre avec les partis bourgeois, des Verts au Cdu et Fdp (et Pds !), à tous les niveaux, à revendiquer qu'il forme un gouvernement du seul Spd, soutenu par le Dgb, avec la volonté d'obtenir que ce gouvernement satisfasse les revendications.

Il lui faut ouvrir cette voie. Dans la lutte de classe et les conflits inévitables avec les appareils syndicaux et le Spd, pour une nouvelle génération de militants issue des rangs de la classe ouvrière, mais surtout de la jeunesse, la question du parti révolutionnaire nécessaire à un véritable gouvernement ouvrier, un gouvernement révolutionnaire, redeviendra à l'ordre du jour."

Directeur de la publication: Olivier LESTANG Commission paritaire n°67187 - n°ISSN: 0763790X - Imprimerie spéciale
Site web: http://socialisme.free.fr